

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

61000-4-3

Deuxième édition
Second edition
2002-03

Compatibilité électromagnétique (CEM) –

Partie 4-3:

Techniques d'essai et de mesure –

**Essai d'immunité aux champs électromagnétiques
rayonnés aux fréquences radioélectriques**

Electromagnetic compatibility (EMC) –

Part 4-3:

Testing and measurement techniques –

**Radiated, radio-frequency, electromagnetic field
immunity test**



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 61000-4-3:2002

Numérotation des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000. Ainsi, la CEI 34-1 devient la CEI 60034-1.

Editions consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Informations supplémentaires sur les publications de la CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique. Des renseignements relatifs à cette publication, y compris sa validité, sont disponibles dans le Catalogue des publications de la CEI (voir ci-dessous) en plus des nouvelles éditions, amendements et corrigenda. Des informations sur les sujets à l'étude et l'avancement des travaux entrepris par le comité d'études qui a élaboré cette publication, ainsi que la liste des publications parues, sont également disponibles par l'intermédiaire de:

- Site web de la CEI (www.iec.ch)
- Catalogue des publications de la CEI

Le catalogue en ligne sur le site web de la CEI (www.iec.ch/catlg-f.htm) vous permet de faire des recherches en utilisant de nombreux critères, comprenant des recherches textuelles, par comité d'études ou date de publication. Des informations en ligne sont également disponibles sur les nouvelles publications, les publications remplacées ou retirées, ainsi que sur les corrigenda.

- IEC Just Published

Ce résumé des dernières publications parues (www.iec.ch/JP.htm) est aussi disponible par courrier électronique. Veuillez prendre contact avec le Service client (voir ci-dessous) pour plus d'informations.

- Service clients

Si vous avez des questions au sujet de cette publication ou avez besoin de renseignements supplémentaires, prenez contact avec le Service clients:

Email: custserv@iec.ch
Tél: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

Publication numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series. For example, IEC 34-1 is now referred to as IEC 60034-1.

Consolidated editions

The IEC is now publishing consolidated versions of its publications. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Further information on IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology. Information relating to this publication, including its validity, is available in the IEC Catalogue of publications (see below) in addition to new editions, amendments and corrigenda. Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is also available from the following:

- IEC Web Site (www.iec.ch)
- Catalogue of IEC publications

The on-line catalogue on the IEC web site (www.iec.ch/catlg-e.htm) enables you to search by a variety of criteria including text searches, technical committees and date of publication. On-line information is also available on recently issued publications, withdrawn and replaced publications, as well as corrigenda.

- IEC Just Published

This summary of recently issued publications (www.iec.ch/JP.htm) is also available by email. Please contact the Customer Service Centre (see below) for further information.

- Customer Service Centre

If you have any questions regarding this publication or need further assistance, please contact the Customer Service Centre:

Email: custserv@iec.ch
Tel: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

61000-4-3

Deuxième édition
Second edition
2002-03

Compatibilité électromagnétique (CEM) –

Partie 4-3:

Techniques d'essai et de mesure –

**Essai d'immunité aux champs électromagnétiques
rayonnés aux fréquences radioélectriques**

Electromagnetic compatibility (EMC) –

Part 4-3:

Testing and measurement techniques –

**Radiated, radio-frequency, electromagnetic field
immunity test**

© IEC 2002 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

X

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	10
1 Domaine d'application et objet	12
2 Références normatives	12
3 Généralités	14
4 Définitions	14
5 Niveaux d'essai	20
5.1 Niveaux d'essai relatifs aux cas généraux	20
5.2 Niveaux d'essai relatifs à la protection contre les émissions aux fréquences radioélectriques des radiotéléphones numériques	20
6 Matériel d'essai	22
6.1 Description des installations d'essai	24
6.2 Etalonnage du champ	24
7 Montage d'essai	28
7.1 Installation d'un matériel de table	30
7.2 Installation d'un matériel posé au sol	30
7.3 Disposition du câblage	30
7.4 Disposition d'un matériel porté par un corps humain	32
8 Procédures d'essai	32
9 Evaluation des résultats d'essai	34
10 Rapport d'essai	36
Annexe A (informative) Justification du choix de la modulation pour les essais relatifs à la protection contre les émissions aux fréquences radioélectriques des radiotéléphones numériques	50
Annexe B (informative) Antennes émettrices	60
Annexe C (informative) Utilisation de chambres anéchoïques	62
Annexe D (informative) Autres méthodes d'essais – Cellules TEM et lignes TEM à plaques	68
Annexe E (informative) Autres installations d'essai	70
Annexe F (informative) Informations destinées aux comités de produits sur le choix des niveaux d'essai	72
Annexe G (informative) Mesures spéciales pour les transmetteurs fixes	78
Annexe H (informative) Choix des méthodes d'essai	80
Annexe I (informative) Description de l'environnement	82
Annexe J (normative) Méthode alternative d'illumination pour des fréquences supérieures à 1 GHz ("méthode des fenêtres indépendantes")	86
Figure 1 – Définition du niveau d'essai et des formes d'onde apparaissant à la sortie du générateur de signaux	38
Figure 2 – Exemple d'installation d'essai	40
Figure 3 – Etalonnage du champ	42
Figure 4 – Etalonnage du champ, dimensions de la zone uniforme	44
Figure 5 – Exemple de montage d'essai pour un matériel posé au sol	46
Figure 6 – Exemple de montage d'essai pour un matériel de table	48

CONTENTS

FOREWORD.....	7
INTRODUCTION.....	11
1 Scope and object.....	13
2 Normative references.....	13
3 General	15
4 Definitions	15
5 Test levels	21
5.1 Test levels related to general purposes.....	21
5.2 Test levels related to the protection against RF emissions from digital radio telephones.....	21
6 Test equipment.....	23
6.1 Description of the test facility	25
6.2 Calibration of field.....	25
7 Test set-up	29
7.1 Arrangement of table-top equipment	31
7.2 Arrangement of floor-standing equipment.....	31
7.3 Arrangement of wiring.....	31
7.4 Arrangement of human body-mounted equipment.....	33
8 Test procedures.....	33
9 Evaluation of test results.....	35
10 Test report.....	37
Annex A (informative) Rationale for the choice of modulation for tests related to the protection against RF emissions from digital radio telephones	51
Annex B (informative) Field generating antennas	61
Annex C (informative) Use of anechoic chambers	63
Annex D (informative) Other test methods – TEM cells and striplines.....	69
Annex E (informative) Other test facilities.....	71
Annex F (informative) Guidance for product committees on the selection of test levels.....	73
Annex G (informative) Special measures for fixed transmitters	79
Annex H (informative) Selection of test methods.....	81
Annex I (informative) Description of the environment	83
Annex J (normative) Alternative illumination method for frequencies above 1 GHz ("independent windows method").....	87
Figure 1 – Definition of the test level and the waveshapes occurring at the output of the signal generator	39
Figure 2 – Example of suitable test facility.....	41
Figure 3 – Calibration of field	43
Figure 4 – Calibration of field, dimensions of the uniform area	45
Figure 5 – Example of test set-up for floor-standing equipment.....	47
Figure 6 – Example of test set-up for table-top equipment	49

Tableau 1 – Niveaux d'essai.....	20
Tableau 2 – Gammes de fréquences: 800 MHz à 960 MHz et 1,4 GHz à 2,0 GHz.....	20
Tableau A.1 – Comparaison des méthodes de modulation	52
Tableau A.2 – Niveaux de brouillage relatifs (note 1)	54
Tableau A.3 – Niveaux d'immunité relatifs (note 1)	56
Tableau F.1 – Exemples de niveaux d'essai, de distances de protection associées et suggestions de critères d'aptitude à la fonction.....	74
Tableau I.1 – Unités mobiles et portables	84
Tableau I.2 – Stations de base	84

IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 61000-4-3:2002

Without watermark

Table 1 – Test levels	21
Table 2 – Frequency ranges: 800 MHz to 960 MHz and 1,4 GHz to 2,0 GHz	21
Table A.1 – Comparison of modulation methods	53
Table A.2 – Relative interference levels (note 1)	55
Table A.3 – Relative immunity levels (note 1)	57
Table F.1 – Examples of test levels, associated protection distances and suggested performance criteria	75
Table I.1 – Mobile and portable units	85
Table I.2 – Base stations	85

Withdrawing
IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 61000-4-3:2002

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (CEM) –

Partie 4-3: Techniques d'essai et de mesure – Essai d'immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Electrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les documents produits se présentent sous la forme de recommandations internationales. Ils sont publiés comme normes, spécifications techniques, rapports techniques ou guides et agréés comme tels par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 5) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand un matériel est déclaré conforme à l'une de ses normes.
- 6) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale CEI 61000-4-3 a été établie par le sous-comité 77B: Phénomènes haute fréquence, du comité d'études 77 de la CEI: Compatibilité électromagnétique.

Elle constitue la partie 4-3 de la norme CEI 61000 et remplace la première édition, parue en 1995 et ses amendements 1 (1998) et 2 (2000). Elle a le statut de publication fondamentale en CEM en accord avec le Guide 107 de la CEI.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
77B/339/FDIS	77B/344/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

L'annexe J fait partie intégrante de cette norme.

Les annexes A à I sont données uniquement à titre d'information.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

ELECTROMAGNETIC COMPATIBILITY (EMC) –**Part 4-3: Testing and measurement techniques –
Radiated, radio-frequency, electromagnetic field immunity test**

FOREWORD

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested National Committees.
- 3) The documents produced have the form of recommendations for international use and are published in the form of standards, technical specifications, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.
- 5) The IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with one of its standards.
- 6) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this International Standard may be the subject of patent rights. The IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

International Standard IEC 61000-4-3 has been prepared by subcommittee 77B: High frequency phenomenon, of IEC technical committee 77: Electromagnetic compatibility.

It forms part 4-3 of IEC 61000 and replaces the first edition issued in 1995, and its amendments 1 (1998) and 2 (2000). It has the status of a basic EMC publication in accordance with IEC Guide 107.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
77B/339/FDIS	77B/344/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

Annex J forms an integral part of this standard.

Annexes A to I are for information only.

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant 2002-08.
A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 61000-4-3:2002

Withdrawn

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until 2002-08. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Withdrawn
IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 61000-4-3:2002

INTRODUCTION

La présente norme fait partie de la série des normes 61000 de la CEI, selon la répartition suivante:

Partie 1: Généralités

Considérations générales (introduction, principes fondamentaux)

Définitions, terminologie

Partie 2: Environnement

Description de l'environnement

Classification de l'environnement

Niveaux de compatibilité

Partie 3: Limites

Limites d'émission

Limites d'immunité (dans la mesure où elles ne relèvent pas des comités de produit)

Partie 4: Techniques d'essai et de mesure

Techniques de mesure

Techniques d'essai

Partie 5: Guide d'installation et d'atténuation

Guide d'installation

Méthodes et dispositifs d'atténuation

Partie 9: Divers

Chaque partie est à son tour subdivisée en sections qui seront publiées soit comme Normes internationales soit comme rapports techniques.

La présente section constitue une norme internationale qui traite des prescriptions en matière d'immunité et des procédures d'essai qui s'appliquent aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques.

INTRODUCTION

This standard is part of the IEC 61000 series, according to the following structure:

Part 1: General

General considerations (introduction, fundamental principles)

Definitions, terminology

Part 2: Environment

Description of the environment

Classification of the environment

Compatibility levels

Part 3: Limits

Emission limits

Immunity limits (in so far as they do not fall under the responsibility of the product committees)

Part 4: Testing and measurement techniques

Measurement techniques

Testing techniques

Part 5: Installation and mitigation guidelines

Installation guidelines

Mitigation methods and devices

Part 9: Miscellaneous

Each part is further subdivided into sections which are to be published either as International Standards or as technical reports.

This section is an International Standard which gives immunity requirements and test procedures related to radiated, radio-frequency, electromagnetic fields.

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (CEM) –

Partie 4-3: Techniques d'essai et de mesure – Essai d'immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques

1 Domaine d'application et objet

La présente section de la CEI 61000-4 traite de l'immunité des matériels électriques et électroniques à l'énergie électromagnétique rayonnée. Elle définit les niveaux d'essai et les procédures d'essai nécessaires.

Cette section a pour objet d'établir une référence commune d'évaluation des performances des matériels électriques et électroniques soumis à des champs électromagnétiques aux fréquences radioélectriques. L'essai n'est pas demandé aux fréquences autres que celles spécifiées à l'article 5 de la présente norme. Une éventuelle introduction future de nouveaux services radios pouvant dégrader les performances des matériels électriques et électroniques peut entraîner des niveaux d'essais spécifiés dans d'autres bandes de fréquences.

La présente section traite des essais d'immunité relatifs aux cas généraux. Des considérations particulières sont consacrées à la protection contre les émissions aux fréquences radio-électriques des radiotéléphones numériques.

NOTE Cette section définit des méthodes d'essai pour mesurer l'incidence des rayonnements électromagnétiques sur le matériel concerné. La simulation et les mesures des rayonnements électromagnétiques ne sont pas suffisamment exactes pour déterminer quantitativement les effets. Les méthodes d'essai définies ont été principalement mises au point pour obtenir une bonne reproductibilité des résultats sur différentes installations d'essai en vue d'une analyse qualitative des effets.

Cette section ne vise pas à spécifier les essais devant s'appliquer à des appareils ou systèmes particuliers. Le but principal est de donner une référence de base d'ordre général à tous les comités de produits CEI concernés. Les comités de produits (ou les utilisateurs et fabricants de matériel) restent responsables du choix approprié des essais et du niveau de sévérité à appliquer à leur matériel.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

CEI 60050(161):1990, *Vocabulaire Electrotechnique International (VEI) – Chapitre 161: Compatibilité électromagnétique*

CEI 61000-4-6:1996, *Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 4: Techniques d'essai et de mesure – Section 6: Essai d'immunité aux perturbations conduites, induites par les champs électromagnétiques aux fréquences radioélectriques*

ELECTROMAGNETIC COMPATIBILITY (EMC) –

Part 4-3: Testing and measurement techniques – Radiated, radio-frequency, electromagnetic field immunity test

1 Scope and object

This section of IEC 61000-4 is applicable to the immunity of electrical and electronic equipment to radiated electromagnetic energy. It establishes test levels and the required test procedures.

The object of this section is to establish a common reference for evaluating the performance of electrical and electronic equipment when subjected to radio-frequency electromagnetic fields. Testing is not required at frequencies other than those specified in clause 5 of this standard. The possible future introduction of new radio services which may degrade the performance of electrical and electronic equipment may result in test levels being specified in other frequency bands.

This section deals with immunity tests related to general purposes. Particular considerations are devoted to the protection against radiofrequency emissions from digital radio telephones.

NOTE Test methods are defined in this section for measuring the effect that electromagnetic radiation has on the equipment concerned. The simulation and measurement of electromagnetic radiation is not adequately exact for quantitative determination of effects. The test methods defined are structured for the primary objective of establishing adequate repeatability of results at various test facilities for qualitative analysis of effects.

This section does not intend to specify the tests to be applied to particular apparatus or systems. Its main aim is to give a general basic reference to all concerned product committees of the IEC. The product committees (or users and manufacturers of equipment) remain responsible for the appropriate choice of the tests and the severity level to be applied to their equipment.

2 Normative references

The following referenced documents are indispensable for the application of this document. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

IEC 60050(161):1990, *International Electrotechnical Vocabulary (IEV) – Chapter 161: Electromagnetic compatibility*

IEC 61000-4-6:1996, *Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 4: Testing and measurement techniques – Section 6: Immunity to conducted disturbances induced by radio-frequency fields*

3 Généralités

La plupart des matériels électroniques sont, dans une certaine mesure, perturbés par les rayonnements électromagnétiques. Ces rayonnements proviennent souvent de petits émetteurs/récepteurs radio portatifs utilisés par le personnel d'exploitation, de maintenance et de sécurité, des émetteurs fixes de radio et télévision, des émetteurs radio utilisés à bord des véhicules et de diverses sources électromagnétiques industrielles.

Ces dernières années, il a été constaté une augmentation significative de l'utilisation de radiotéléphones et autres radiotransmetteurs fonctionnant à des fréquences comprises entre 0,8 GHz et 3 GHz. Beaucoup de ces services utilisent des méthodes de modulation avec une enveloppe non constante (par exemple AMRT).

En dehors de cette énergie électromagnétique rayonnée de façon délibérée, il existe également des rayonnements parasites provoqués par des appareils de soudure, des thyristors, des éclairages fluorescents, des commutateurs de charges inductives, etc. Pour la plus grande part, ces perturbations se manifestent sous forme de perturbations électriques conduites et, en tant que telles, sont traitées dans d'autres parties de la présente norme. Les méthodes utilisées pour prévenir les effets des champs électromagnétiques réduisent aussi normalement les effets provoqués par ces sources.

L'environnement électromagnétique est déterminé par la valeur du champ électromagnétique (la valeur du champ est exprimée en volts par mètre). Les structures environnantes ou la proximité d'autres matériels déformant et/ou réfléchissant les ondes électromagnétiques rendent la mesure du champ difficile sans l'utilisation d'instruments sophistiqués et son calcul n'est pas aisé avec les équations et les formules classiques.

4 Définitions

Pour les besoins de la présente section de la CEI 61000-4, les définitions suivantes et celles de la CEI 60050(161) s'appliquent.

4.1

modulation d'amplitude

opération par laquelle on fait varier l'amplitude d'une onde porteuse suivant une loi spécifiée

4.2

chambre anéchoïque

enceinte blindée revêtue d'un matériau absorbant les ondes radioélectriques afin de réduire les réflexions provenant des surfaces internes

4.2.1

chambre totalement anéchoïque

enceinte blindée dont les surfaces internes sont totalement revêtues d'un matériau absorbant

4.2.2

chambre semi-anéchoïque

enceinte blindée dont toutes les surfaces internes sont revêtues d'un matériau absorbant à l'exception du sol, qui doit être réfléchissant (plan de sol)

4.2.3

chambre semi-anéchoïque modifiée

chambre semi-anéchoïque dans laquelle des absorbants supplémentaires sont disposés sur le plan de sol

3 General

Most electronic equipment is, in some manner, affected by electromagnetic radiation. This radiation is frequently generated by such sources as the small hand-held radio transceivers that are used by operating, maintenance and security personnel, fixed-station radio and television transmitters, vehicle radio transmitters, and various industrial electromagnetic sources.

In recent years there has been a significant increase in the use of radio telephones and other radio transmitters operating at frequencies between 0,8 GHz and 3 GHz. Many of these services use modulation techniques with a non-constant envelope (e.g. TDMA).

In addition to electromagnetic energy deliberately generated, there is also spurious radiation caused by devices such as welders, thyristors, fluorescent lights, switches operating inductive loads, etc. For the most part, this interference manifests itself as conducted electrical interference and, as such, is dealt with in other parts of this standard. Methods employed to prevent effects from electromagnetic fields will normally also reduce the effects from these sources.

The electromagnetic environment is determined by the strength of the electromagnetic field (field strength in volts per metre). The field strength is not easily measured without sophisticated instrumentation nor is it easily calculated by classical equations and formulae because of the effect of surrounding structures or the proximity of other equipment that will distort and/or reflect the electromagnetic waves.

4 Definitions

For the purposes of this section of IEC 61000-4, the following definitions, together with those in IEC 60050(161) apply.

4.1

amplitude modulation

process by which the amplitude of a carrier wave is varied following a specified law

4.2

anechoic chamber

shielded enclosure which is lined with radio-frequency absorbers to reduce reflections from the internal surfaces

4.2.1

fully anechoic chamber

shielded enclosure whose internal surfaces are totally lined with anechoic material

4.2.2

semi-anechoic chamber

shielded enclosure where all internal surfaces are covered with anechoic material with the exception of the floor, which shall be reflective (ground plane)

4.2.3

modified semi-anechoic chamber

semi-anechoic chamber which has additional absorbers installed on the ground plane

4.3

antenne

transducteur servant soit à l'émission de puissance aux fréquences radioélectriques dans l'espace à partir d'une source de signaux, soit à intercepter l'arrivée d'un champ électromagnétique en le convertissant en un signal électrique

4.4

symétriseur

dispositif transformant une tension symétrique par rapport à la masse en une tension asymétrique ou inversement [VEI 161-04-34]

4.5

ondes entretenues

ondes électromagnétiques dont les oscillations successives sont identiques en régime établi et qui peuvent être interrompues ou modulées pour transmettre des informations

4.6

onde électromagnétique

énergie rayonnante créée par l'oscillation d'une charge électrique caractérisée par l'oscillation des champs électrique et magnétique

4.7

champ lointain

région dans laquelle la puissance surfacique émise par une antenne obéit approximativement à la loi de l'inverse du carré de la distance.

Pour un dipôle, cela correspond à des distances supérieures à $\lambda/2\pi$ où λ désigne la longueur d'onde du rayonnement

4.8

valeur du champ

le terme «valeur du champ» n'est utilisé que pour les mesures effectuées en champ lointain. Ces mesures peuvent concerner soit la composante électrique, soit la composante magnétique du champ et peuvent être exprimées en V/m, A/m ou W/m², chacune de ces unités pouvant être convertie dans les autres unités

NOTE Pour les mesures effectuées en champ proche, on utilisera le terme de «champ électrique» ou de «champ magnétique» suivant que le champ résultant, électrique ou magnétique, est mesuré. Dans cette région du champ, la relation entre les valeurs des champs électrique et magnétique et la distance est complexe et difficile à prévoir puisqu'elle dépend des configurations spécifiques. Dans la mesure où il n'est généralement pas possible de déterminer la relation de phase spatio-temporelle des différentes composantes du champ complexe, la puissance surfacique est, de la même manière, indéterminée.

4.9

bande de fréquences

gamme continue de fréquences située entre deux limites

4.10

champ d'induction

champ électrique et/ou magnétique prédominant à une distance $d < \lambda/2\pi$, où λ désigne la longueur d'onde, et où les dimensions physiques de la source sont nettement plus petites que la distance d

4.11

isotrope

ayant des propriétés d'égale valeur dans toutes les directions

4.12

polarisation

orientation du vecteur de champ électrique d'un champ rayonné

4.3**antenna**

transducer which either emits radio-frequency power into space from a signal source or intercepts an arriving electromagnetic field, converting it into an electrical signal

4.4**balun**

device for transforming an unbalanced voltage to a balanced voltage or vice versa [IEV 161-04-34]

4.5**continuous waves (CW)**

electromagnetic waves, the successive oscillations of which are identical under steady-state conditions, which can be interrupted or modulated to convey information

4.6**electromagnetic (EM) wave**

radiant energy produced by the oscillation of an electric charge characterized by oscillation of the electric and magnetic fields

4.7**far field**

region where the power flux density from an antenna approximately obeys an inverse square law of the distance.

For a dipole this corresponds to distances greater than $\lambda/2\pi$, where λ is the wavelength of the radiation

4.8**field strength**

the term "field strength" is applied only to measurements made in the far field. The measurement may be of either the electric or the magnetic component of the field and may be expressed as V/m, A/m or W/m²; any one of these may be converted into the others

NOTE For measurements made in the near field, the term "electric field strength" or "magnetic field strength" is used according to whether the resultant electric or magnetic field, respectively, is measured. In this field region, the relationship between the electric and magnetic field strength and distance is complex and difficult to predict, being dependent on the specific configuration involved. Inasmuch as it is not generally feasible to determine the time and space phase relationship of the various components of the complex field, the power flux density of the field is similarly indeterminate.

4.9**frequency band**

continuous range of frequencies extending between two limits

4.10**induction field**

predominant electric and/or magnetic field existing at a distance $d < \lambda/2\pi$, where λ is the wavelength and the physical dimensions of the source are much smaller than distance d

4.11**isotropic**

having properties of equal values in all directions

4.12**polarization**

orientation of the electric field vector of a radiated field

4.13

enceinte blindée

structure métallique étanche ou à écran, expressément conçue dans le but d'isoler l'intérieur de l'environnement électromagnétique extérieur. Le but est d'empêcher les champs électromagnétiques ambiants extérieurs de provoquer une dégradation des performances et d'empêcher l'émission interne de provoquer des perturbations pour les activités extérieures

4.14

ligne TEM à plaques

ligne de transmission adaptée formée de deux plaques parallèles entre lesquelles une onde se propage en mode électromagnétique transverse afin de produire un champ spécifié pour des essais [VEI 161-04-31]

4.15

rayonnements parasites

toute émission électromagnétique indésirable émanant d'un dispositif électrique

4.16

balayage

vobulation continue ou incrémentale sur une gamme de fréquences

4.17

émetteur/récepteur

association dans un boîtier commun de matériel d'émission et de réception radio.

4.18

matériel porté par un corps humain

matériel prévu pour être utilisé lorsqu'il est porté par un corps humain. Cette définition inclut les dispositifs portatifs qui sont tenus par les personnes pendant le fonctionnement (par exemple les dispositifs de poche) ainsi que les prothèses électroniques et les implants

4.19

valeur efficace maximale

valeur efficace de courte durée la plus élevée d'un signal à fréquence radioélectrique modulé, pendant une durée d'observation d'une période de modulation. La valeur efficace de courte durée est évaluée sur une seule période de la porteuse. Par exemple, à la figure 1b), la tension efficace maximale est la suivante:

$$V_{\text{eff. maximale}} = V_{\text{p-p}} / (2 \times \sqrt{2}) = 1,8 \text{ volt}$$

4.20

modulation à enveloppe non constante

type de modulation où l'amplitude de l'onde porteuse varie lentement dans le temps en comparaison avec la période de la porteuse elle-même. Des exemples sont, notamment, la modulation d'amplitude conventionnelle et l'AMRT

4.21

AMRT (accès multiple réparti dans le temps)

type de modulation à multiplexage temporel qui place plusieurs canaux de communication sur la même onde porteuse à une fréquence allouée. A chaque canal est attribué un créneau de temps durant lequel, si le canal est actif, l'information est transmise comme une impulsion de puissance à fréquence radioélectrique. Si le canal n'est pas actif, aucune impulsion n'est transmise, et donc l'enveloppe de la porteuse n'est pas constante. Pendant l'impulsion, l'amplitude est constante et la porteuse à fréquence radioélectrique est modulée en fréquence ou en phase

4.13**shielded enclosure**

screened or solid metal housing designed expressly for the purpose of isolating the internal from the external electromagnetic environment. The purpose is to prevent outside ambient electromagnetic fields from causing performance degradation and to prevent emission from causing interference to outside activities

4.14**stripline**

terminated transmission line consisting of two parallel plates between which a wave is propagated in the transverse electromagnetic mode to produce a specified field for testing purposes [IEV 161-04-31]

4.15**spurious radiation**

any undesired electromagnetic emission from an electrical device

4.16**sweep**

continuous or incremental traverse over a range of frequencies

4.17**transceiver**

combination of radio transmitting and receiving equipment in a common housing

4.18**human body-mounted equipment**

equipment which is intended for use when attached to the human body. This definition includes hand-held devices which are carried by people while in operation (e.g. pocket devices) as well as electronic aid devices and implants

4.19**maximum RMS value**

the highest short-term RMS value of a modulated RF signal during an observation time of one modulation period. The short-term RMS is evaluated over a single carrier cycle. For example, in figure 1b), the maximum RMS voltage is:

$$V_{\text{maximum RMS}} = V_{\text{p-p}} / (2 \times \sqrt{2}) = 1,8 \text{ volts}$$

4.20**non-constant envelope modulation**

RF modulation schemes where the amplitude of the carrier wave varies slowly in time compared with the period of the carrier itself. Examples include conventional amplitude modulation and TDMA

4.21**TDMA (time division multiple access)**

a time multiplexing modulation scheme which places several communication channels on the same carrier wave at an allocated frequency. Each channel is assigned a time slot during which, if the channel is active, the information is transmitted as a pulse of RF power. If the channel is not active no pulse is transmitted, thus the carrier envelope is not constant. During the pulse, the amplitude is constant and the RF carrier is frequency- or phase-modulated

5 Niveaux d'essai

5.1 Niveaux d'essai relatifs aux cas généraux

La gamme préférentielle des niveaux d'essai est indiquée dans le tableau 1.

Gamme de fréquences: de 80 MHz à 1 000 MHz.

Tableau 1 – Niveaux d'essai

Niveau	Valeur du champ d'essai V/m
1	1
2	3
3	10
x	Spécial

NOTE x est un niveau à déterminer. Ce niveau peut être donné dans la spécification de produit.

Le tableau 1 indique la valeur de champ du signal non modulé. Pour l'essai du matériel, ce signal est modulé en amplitude à 80 % avec une onde sinusoïdale de 1 kHz pour simuler les menaces réelles (voir figure 1). Pour la description de l'essai, se reporter à l'article 8.

NOTE 1 Les comités de produit peuvent décider de choisir une fréquence frontière plus basse ou plus élevée que 80 MHz entre la CEI 61000-4-3 et la CEI 61000-4-6 (voir annexe H).

NOTE 2 Les comités de produit peuvent adopter un autre type de modulation.

NOTE 3 La CEI 61000-4-6 définit également des méthodes d'essai d'immunité des matériels électriques et électroniques aux rayonnements électromagnétiques. Elle couvre les fréquences en dessous de 80 MHz.

5.2 Niveaux d'essai relatifs à la protection contre les émissions aux fréquences radioélectriques des radiotéléphones numériques

La gamme préférentielle des niveaux d'essai est indiquée au tableau 2 pour les gammes de fréquences de 800 MHz à 960 MHz et de 1,4 GHz à 2,0 GHz.

**Tableau 2 – Gammes de fréquences: 800 MHz à 960 MHz
et 1,4 GHz à 2,0 GHz**

Niveau	Valeur du champ d'essai V/m
1	1
2	3
3	10
4	30
x	Spécial

NOTE x est un niveau à déterminer. Ce niveau peut être donné dans la norme de produit.

La colonne relative à la valeur du champ d'essai donne les valeurs de la porteuse non modulée. Pour l'essai du matériel, cette porteuse est modulée en amplitude à 80 % avec une onde sinusoïdale de 1 kHz pour simuler les menaces réelles (voir figure 1). La description de l'essai est donnée à l'article 8.

5 Test levels

5.1 Test levels related to general purposes

The preferential range of test levels is given in table 1.

Frequency range: 80 MHz to 1 000 MHz.

Table 1 – Test levels

Level	Test field strength V/m
1	1
2	3
3	10
x	Special
NOTE x is an open test level. This level may be given in the product specification.	

Table 1 gives details of the field strength of the unmodulated signal. For testing of equipment, this signal is 80 % amplitude modulated with a 1 kHz sine wave to simulate actual threats (see figure 1). Details of how the test is performed are given in clause 8.

NOTE 1 Product committees may decide to choose a lower or higher transition frequency than 80 MHz between IEC 61000-4-3 and IEC 61000-4-6 (see annex H).

NOTE 2 Product committees may select alternative modulation schemes.

NOTE 3 IEC 61000-4-6 also defines test methods for establishing the immunity of electrical and electronic equipment against radiated electromagnetic energy. It covers frequencies below 80 MHz.

5.2 Test levels related to the protection against RF emissions from digital radio telephones

The preferred range of test levels is given in table 2 for the frequency ranges from 800 MHz to 960 MHz and from 1,4 GHz to 2,0 GHz.

**Table 2 – Frequency ranges: 800 MHz to 960 MHz
and 1,4 GHz to 2,0 GHz**

Level	Test field strength V/m
1	1
2	3
3	10
4	30
x	Special
NOTE x is an open test level. This level may be given in the product standard.	

The test field strength column gives values of the unmodulated carrier signal. For testing of equipment, this carrier signal is 80 % amplitude modulated with a 1 kHz sine wave to simulate actual threats (see figure 1). Details of how the test is performed are given in clause 8.

Si le produit est prévu pour être conforme uniquement à des exigences de pays particuliers, la gamme de mesures de 1,4 GHz à 2,0 GHz peut être réduite pour couvrir uniquement les bandes de fréquences allouées aux radiotéléphones numériques spécifiques à ces pays. Dans ce cas, la décision d'effectuer les essais dans des bandes de fréquences réduites doit être consignée dans le rapport d'essai.

Les comités de produits doivent spécifier le niveau d'essai applicable pour chacune des gammes de fréquences. Dans la gamme de fréquences mentionnée à la fois dans le tableau 1 et le tableau 2, il est simplement nécessaire d'effectuer l'essai à la plus élevée des deux valeurs d'essai.

NOTE 1 L'annexe A contient une explication du choix de la modulation sinusoïdale également pour les essais relatifs à la protection contre les émissions aux fréquences radioélectriques des radiotéléphones numériques.

NOTE 2 L'annexe F contient des informations pour le choix des niveaux d'essai.

NOTE 3 Les gammes de mesures du tableau 2 sont les bandes de fréquences généralement allouées aux radiotéléphones numériques (l'annexe I contient la liste des fréquences allouées aux radiotéléphones numériques spécifiques connues au moment de la publication).

NOTE 4 La principale menace au-dessus de 800 MHz vient des systèmes de radiotéléphone. D'autres systèmes fonctionnant dans cette gamme de fréquences, par exemple les LAN fonctionnant à 2,4 GHz, sont généralement de faible puissance (typiquement inférieure à 100 mW) et il est donc peu probable qu'ils présentent des problèmes importants.

6 Matériel d'essai

Les types de matériel d'essai suivants sont recommandés:

- *Chambre anéchoïque*: d'une taille adéquate pour permettre de maintenir un champ uniforme de dimensions suffisantes par rapport au matériel à essayer (EST). Des absorbants supplémentaires peuvent être utilisés pour atténuer les réflexions dans les chambres qui ne sont pas entièrement revêtues de matériau absorbant.

NOTE D'autres méthodes de génération de champs électromagnétiques utilisent des cellules TEM et des lignes TEM à plaques, des chambres blindées non revêtues ou partiellement revêtues de matériau absorbant et des emplacements d'essai en champ libre.

Ces dispositifs imposent des limitations de taille pour le matériel à installer dans le champ uniforme, des limitations de gamme de fréquences, ou impliquent une infraction aux réglementations locales.

Il convient de prendre des précautions pour s'assurer que les conditions d'essai soient équivalentes à celles en chambre anéchoïque.

- *Filtres de réjection des perturbations électromagnétiques*: des précautions doivent être prises pour que ces filtres n'introduisent aucun effet de résonance sur les lignes.
- *Générateurs de signaux à fréquences radioélectriques (r.f.)* capables de couvrir la bande de fréquences concernée et d'être modulés en amplitude par une onde sinusoïdale de 1 kHz avec un taux de modulation de 80 %. Ils doivent comporter, soit une fonction de balayage automatique de $1,5 \times 10^{-3}$ décade/s ou plus lente, ou bien, dans le cas de synthétiseurs r.f., pouvoir être programmés par pas de fréquence et temps de maintien. Ils doivent également pouvoir être réglés manuellement.

L'utilisation de filtres passe-bas ou passe-bande peut être nécessaire pour éviter des problèmes dus aux harmoniques sur les matériels de contrôle recevant les signaux.

- *Amplificateurs de puissance*: pour amplifier le signal (non modulé et modulé) et fournir à l'antenne émettrice la puissance nécessaire pour obtenir le niveau de champ souhaité. Les harmoniques et la distorsion produits par les amplificateurs doivent avoir un niveau inférieur ou égal à 15 dB en dessous du niveau de la porteuse.
- *Antennes émettrices (voir annexe B)*: biconique, log-périodique ou toute autre antenne à polarisation linéaire répondant aux exigences de fréquence. L'utilisation des antennes à polarisation circulaire est à l'étude.

If the product is intended to conform only to the requirements of particular countries, the measurement range 1,4 GHz to 2,0 GHz may be reduced to cover just the specific frequency bands allocated to digital mobile telephones in those countries. In this situation, the decision to test over reduced frequency ranges shall be documented in the test report.

Product committees shall specify the applicable test level for each of the frequency ranges. In the frequency range mentioned in both tables 1 and 2, the test need only be performed at the higher of the two test levels.

NOTE 1 Annex A contains an explanation regarding the decision to use sine wave modulation also for tests related to protection against RF emissions from digital radio telephones.

NOTE 2 Annex F contains guidance with regard to selecting test levels.

NOTE 3 The measurement ranges for table 2 are the frequency bands generally allocated to digital radio telephones (annex I contains the list of frequencies known to be allocated to specific digital radio telephones at the time of publication).

NOTE 4 The principle threat above 800 MHz is from radio telephone systems. Other systems operating in this frequency range, e.g. radio LANs operating at 2,4 GHz, are generally very low power (typically lower than 100 mW), so they are much less likely to present significant problems.

6 Test equipment

The following types of test equipment are recommended:

- *Anechoic chamber*: of a size adequate to maintain a uniform field of sufficient dimensions with respect to the equipment under test (EUT). Additional absorbers may be used to damp reflections in chambers which are not fully lined.

NOTE Alternative methods of generating EM fields include TEM cells and stripline circuits, unlined screened rooms, partially lined shielded rooms, and open area test sites.

These devices have limitations in the size of equipment which can be accommodated in the uniform field, the frequency range, or infringement of local regulations.

Care should be taken to ensure that the conditions of test are equivalent to those in the anechoic chamber.

- *EMI filters*: care shall be taken to ensure that the filters introduce no additional resonance effects on the connected lines.
- *RF signal generator(s)* capable of covering the frequency band of interest and which can be amplitude modulated by a 1 kHz sinewave to 80 % depth. They shall have either an automated sweep capability of $1,5 \times 10^{-3}$ decade/s or slower or, in the case of r.f. synthesizers, be capable of being programmed with frequency-dependent step-sizes and dwell times. They shall also be capable of being set manually.

The use of low-pass or band-pass filters may be necessary to avoid problems caused by harmonics to equipment which is intended to receive signals for monitoring purposes.

- *Power amplifiers*: to amplify signal (unmodulated and modulated) and provide antenna drive to the necessary field level. The harmonics and distortion produced by the power amplifier shall be at a level less than or equal to 15 dB below carrier level.
- *Field generating antennas (see annex B)*: biconical, log periodic or any other linearly polarized antenna system capable of satisfying frequency requirements. Circularly polarized antennas are under consideration.

- *Sonde de contrôle de champ à polarisations horizontale et verticale ou isotropique* munie de doublets d'environ 0,1 m de long ou moins, dont les amplificateurs de tête et l'optoélectronique présentent une immunité correcte aux champs à mesurer, et une liaison à fibre optique avec l'indicateur situé à l'extérieur de la chambre. Il est également possible d'utiliser une liaison correctement filtrée.
- *Matériel associé pour enregistrer les niveaux de puissance* nécessaires à la valeur du champ requis et pour contrôler la génération de ce signal pour les essais.

Des précautions doivent être prises pour que les matériels auxiliaires présentent une immunité suffisante.

6.1 Description des installations d'essai

Etant donné l'amplitude des champs produits, et afin de ne pas enfreindre les réglementations nationales et internationales interdisant de brouiller les systèmes de radiocommunication, les essais doivent être réalisés dans une chambre blindée. De plus, étant donné que la plupart des matériels d'essai utilisés pour recueillir des données sont sensibles au champ électromagnétique ambiant local généré pendant l'exécution de l'essai d'immunité, la chambre blindée fournit la «barrière» indispensable entre le matériel à essayer (EST) et les instruments d'essai nécessaires. Des précautions doivent être prises pour s'assurer que le câblage d'interconnexion pénétrant dans la chambre blindée atténue convenablement l'émission conduite et rayonnée et préserve l'intégrité du signal et de la puissance de l'EST.

L'installation d'essai recommandée consiste en une chambre blindée, revêtue d'un matériau absorbant, qui doit être suffisamment grande en regard de l'EST tout en permettant le contrôle correct du champ. Des chambres blindées associées doivent loger les matériels générateurs et contrôleurs de champ ainsi que le matériel mettant l'EST à l'épreuve. Cette installation d'essai comprend des chambres anéchoïques ou des chambres semi-anéchoïques modifiées dont un exemple est illustré par la figure 2.

Les chambres anéchoïques sont moins efficaces aux basses fréquences. Des précautions particulières doivent être prises pour assurer l'uniformité du champ généré aux basses fréquences. Pour plus d'informations, se reporter à l'annexe C.

6.2 Etalonnage du champ

Le but de l'étalonnage du champ est de s'assurer que l'uniformité du champ sur l'ensemble de l'échantillon à l'essai est suffisante pour obtenir des résultats d'essai corrects. La modulation n'est pas présente lors de l'étalonnage pour obtenir une indication correcte des sondes de champ.

La CEI 61000-4-3 utilise la notion de «zone uniforme» (voir figure 3), qui représente un plan vertical hypothétique du champ dans lequel les variations sont assez faibles pour être considérées comme acceptables. Cette zone uniforme est de 1,5 m × 1,5 m, mais elle peut être plus petite à condition que l'EST et ses câbles se trouvent entièrement illuminés; la taille de la zone uniforme ne doit pas être inférieure à 0,5 m × 0,5 m (c'est-à-dire une grille à quatre points).

Dans l'installation d'essai, la face illuminée de l'EST doit être en coïncidence avec ce plan (voir figures 5 et 6).

Etant donné qu'il est impossible d'établir un champ uniforme près d'un plan de sol de référence, la zone étalonnée est établie à une hauteur d'au moins 0,8 m au-dessus du plan de sol de référence. Dans la mesure du possible, l'EST est placé à cette hauteur.

Afin d'établir la sévérité de l'essai des EST et des câbles qui doivent être essayés près du plan de sol de référence ou dont les dimensions sont supérieures à 1,5 m × 1,5 m, la valeur du champ est également mesurée à 0,4 m de hauteur, pour toute la largeur et toute la hauteur de l'EST, et notée dans le rapport d'essai.

- *A horizontally and vertically polarized or an isotropic field strength monitoring antenna with dipoles about 0,1 m total length or less, adequate immunity of any head amplifier and optoelectronics to the field strength to be measured, and a fibre optic link to the indicator outside the chamber. An adequately filtered signal link may also be used.*
- *Associated equipment to record the power levels necessary for the required field strength and to control the generation of that level for testing.*

Care shall be taken to ensure adequate immunity of the auxiliary equipment.

6.1 Description of the test facility

Because of the magnitude of the field strengths generated, the tests shall be made in a shielded enclosure in order to comply with various national and international laws prohibiting interference to radio communications. In addition, since most test equipment used to collect data is sensitive to the local ambient electromagnetic field generated during the execution of the immunity test, the shielded enclosure provides the necessary "barrier" between the EUT and the required test instrumentation. Care shall be taken to ensure that the interconnection wiring penetrating the shielded enclosure adequately attenuates the conducted and radiated emission and preserves the integrity of the EUT signal and power responses.

The preferred test facility consists of an absorber-lined shielded enclosure that shall be large enough to accommodate the EUT whilst allowing adequate control over the field strengths. Associated shielded enclosures shall accommodate the field generating and monitoring equipment, and the equipment which exercises the EUT. This includes anechoic chambers or modified semi-anechoic chambers, an example of which is shown in figure 2.

Anechoic chambers are less effective at lower frequencies. Particular care shall be taken to ensure the uniformity of the generated field at the lower frequencies. Further guidance is given in annex C.

6.2 Calibration of field

The purpose of field calibration is to ensure that the uniformity of the field over the test sample is sufficient to ensure the validity of the test results. Modulation is not present during the calibration to ensure the proper indication of any field sensor.

IEC 61000-4-3 uses the concept of a "uniform area" (see figure 3), which is a hypothetical vertical plane of the field in which variations are acceptably small. This uniform area is 1,5 m × 1,5 m, unless the EUT and its wires can be fully illuminated within a smaller surface; the size of the uniform area shall not be less than 0,5 m × 0,5 m (i.e. a four-point grid).

In the test set-up, the EUT shall have the face to be illuminated coincident with this plane (see figures 5 and 6).

Because it is impossible to establish a uniform field close to an earth reference plane, the calibrated area is established at a height no closer than 0,8 m above the earth reference plane and, where possible, the EUT is located at this height.

In order to establish the severity of the test for EUTs and wires which must be tested close to the earth reference plane or which have larger sides than 1,5 m × 1,5 m, the intensity of the field is also recorded at 0,4 m height, and for the full width and height of the EUT, and reported in the test report.

La zone uniforme est étalonnée dans l'enceinte vide. L'installation et la position de l'antenne, des absorbants supplémentaires (éventuellement), etc. sont enregistrées et conservées. Elles peuvent alors être utilisées pour la vérification de la chambre qui est réalisée avant chaque campagne d'essai (voir article 8). Il est admis qu'un étalonnage complet soit réalisé au moins une fois par an et quand des changements ont été effectués dans la configuration de la chambre (absorbant remplacé, zone modifiée, matériel changé, etc.).

L'antenne d'émission doit être placée à une distance suffisante pour permettre à une surface d'étalonnage de $1,5 \text{ m} \times 1,5 \text{ m}$ de tomber à l'intérieur de la largeur du faisceau du champ transmis. Si la surface prévue pour être occupée par la face de l'EST considéré est supérieure à $1,5 \text{ m} \times 1,5 \text{ m}$, alors cette surface peut être illuminée en une série d'essais («illumination partielle»). Soit:

- un étalonnage doit être effectué à différentes positions de l'antenne rayonnante, de telle façon que les surfaces combinées d'étalonnage couvrent la surface qui sera occupée par la face de l'EST; l'EST doit alors être testé avec l'antenne placée successivement dans chacune de ces positions;
- soit l'EST doit être déplacé à différentes positions, de telle sorte que chacune de ses parties tombe à l'intérieur de la surface d'étalonnage au cours d'au moins un de ces essais.

Si une surface d'étalonnage correspondant à la face de l'EST, plus grande que $1,5 \text{ m} \times 1,5 \text{ m}$, peut satisfaire à l'exigence de l'uniformité du champ, l'illumination partielle peut ne pas être appliquée.

Si les exigences de ce paragraphe peuvent être satisfaites seulement jusqu'à une certaine fréquence (supérieure à 1 GHz), par exemple parce que la largeur du faisceau de l'antenne est insuffisante pour illuminer simultanément tout l'EST, alors pour des fréquences qui lui sont supérieures, la méthode d'illumination décrite en annexe J doit être utilisée.

La sonde de champ doit être à une distance minimale de 1 m de l'antenne émettrice. Une distance de 3 m entre l'antenne et l'EST est préférée. Cette distance est prise à partir du centre d'une antenne biconique ou de l'extrémité d'une antenne log-périodique. Le rapport d'essai doit indiquer la distance d'essai utilisée entre l'antenne émettrice et la zone étalonnée.

En cas de litige, les mesures effectuées à 3 m ont préséance.

Un champ est considéré comme uniforme si son amplitude, sur toute la zone définie, se trouve entre -0 dB et $+6 \text{ dB}$ de la valeur nominale, sur 75 % de la surface (par exemple si au moins 12 des 16 points mesurés sont à l'intérieur de la tolérance).

Pour la surface minimale uniforme de $0,5 \text{ m} \times 0,5 \text{ m}$, les quatre points de la grille doivent se trouver à l'intérieur de cette tolérance.

NOTE Pour des fréquences différentes, des points de mesure différents peuvent se trouver à l'intérieur de la tolérance.

La tolérance de -0 dB à $+6 \text{ dB}$ a été choisie pour être sûr que la valeur du champ ne devienne pas inférieure à la valeur nominale. La tolérance de 6 dB est considérée, dans la pratique, comme étant le minimum réalisable pour les installations d'essai.

Une tolérance supérieure à $+6 \text{ dB}$ pouvant atteindre $+10 \text{ dB}$, mais pas inférieure à -0 dB , est autorisée pour au maximum 3 % des fréquences d'essai, étant entendu que la tolérance réelle est indiquée dans le rapport d'essai. En cas de litige, la tolérance de -0 dB à $+6 \text{ dB}$ a préséance.

The uniform area is calibrated in the empty enclosure. The set-up and positioning of the antenna, additional absorber (if used), etc. are recorded and kept. These can then be used in the chamber verification that is carried out before each batch of testing (see clause 8). It is intended that the full area calibration should be carried out at least annually and when changes have been made in the enclosure configuration (absorber replaced, area moved, equipment changed, etc.).

The transmitting antenna shall be placed at a distance sufficient to allow a calibration area of $1,5\text{ m} \times 1,5\text{ m}$ to fall within the beam width of the transmitted field. If the area intended to be occupied by the face of the actual EUT is larger than $1,5\text{ m} \times 1,5\text{ m}$, then the area to be occupied by the EUT may be illuminated in a series of tests ("partial illumination"). Either:

- a calibration shall be performed at different radiating antenna locations so that the combined calibration areas cover the area which will be occupied by the face of the EUT; the EUT shall then be tested with the antenna in each of these positions successively;
- or the EUT shall be moved to different positions so that each part of it falls within the calibration area during at least one of these tests.

If a calibration area corresponding to the face of an EUT which is larger than $1,5\text{ m} \times 1,5\text{ m}$ can satisfy the field uniformity requirement, partial illumination need not be applied.

If the requirements of this subclause can only be satisfied up to a certain limiting frequency (higher than 1 GHz), for example because the beam width of the antenna is insufficient to illuminate the entire EUT simultaneously, then for frequencies higher than this, the illumination method described in annex J shall be used.

The field sensor shall be at least 1 m from the field generating antenna. A distance of 3 m between the antenna and the EUT is preferred. This dimension is taken from the centre of a biconical antenna or from the tip of a log periodic antenna. The test report shall state the test distance used from the field generating antenna to the calibrated area.

In case of dispute, measurements at 3 m take precedence.

A field is considered uniform if its magnitude over the defined area is within -0 dB to $+6\text{ dB}$ of the nominal value, over 75 % of the surface (e.g. if at least 12 of the 16 points measured are within the tolerance).

For the minimum uniformity area of $0,5\text{ m} \times 0,5\text{ m}$, the four points of the grid shall lie within this tolerance.

NOTE At different frequencies, different measuring points may be within the tolerance.

The tolerance has been expressed as -0 dB to $+6\text{ dB}$ to ensure that the field strength does not fall below nominal. The tolerance of 6 dB is considered to be the minimum achievable in practical test facilities.

A tolerance greater than $+6\text{ dB}$ up to $+10\text{ dB}$ but not less than -0 dB is allowed for a maximum of 3 % of the test frequencies, provided that the actual tolerance is stated in the test report. In case of dispute, the -0 dB to $+6\text{ dB}$ tolerance takes precedence.

La procédure pour effectuer l'étalonnage, basée sur la puissance constante, est la suivante:

- a) positionner la sonde de champ à un des 16 points de la grille (voir figure 4);
- b) appliquer une puissance incidente à l'antenne émettrice de manière que la valeur du champ obtenue soit dans la gamme 3 V/m à 10 V/m, sur toute la gamme des fréquences balayée par pas de 1 % de la fréquence de départ (et par la suite de la fréquence précédente), et enregistrer les deux relevés (puissance et amplitude du champ);
- c) avec la même puissance incidente, mesurer et enregistrer la valeur du champ aux 15 points restants;
- d) prendre en compte les 16 points et supprimer au maximum 25 % (c'est-à-dire 4 sur 16) de ceux présentant le plus grand écart par rapport à la valeur moyenne, exprimé en V/m;
- e) les points restants doivent se trouver à l'intérieur d'une tolérance de ± 3 dB;
- f) des points restants, prendre comme référence la position de celui qui présente la valeur du champ la plus faible (afin de satisfaire à la tolérance de -0 dB à $+6$ dB);
- g) à partir de la connaissance de la puissance incidente et de l'amplitude du champ, la puissance incidente nécessaire à la valeur du champ d'essai requis peut être calculée (par exemple si, en un point donné, 80 W donnent 9 V/m, alors 8,9 W sont nécessaires pour obtenir 3 V/m). Ce calcul doit être enregistré;
- h) répéter les étapes a) à g) pour les polarisations horizontale et verticale.

Une procédure équivalente consiste à établir une amplitude de champ constante dans la gamme 3 V/m à 10 V/m et à enregistrer la puissance incidente délivrée à l'antenne émettrice. Les principes indiqués en a), d), e), f) et h) doivent être respectés.

L'étalonnage est valide pour tous les EST dont les faces particulières (y compris tout câblage) peuvent être totalement contenues dans la «zone uniforme».

Les antennes et câbles qui ont été utilisés lors de l'étalonnage du champ doivent être utilisés pour les essais. Puisque les mêmes antennes et les mêmes câbles sont utilisés, les pertes dues aux câbles et les facteurs d'antenne des antennes émettrices n'entrent pas en ligne de compte.

Autant que possible, la position exacte des antennes émettrices et des câbles doit être consignée. Etant donné que même de petits déplacements modifient le champ de façon significative, la même position doit être utilisée pour les essais.

7 Montage d'essai

Le matériel doit être essayé dans une configuration aussi proche que possible d'un cas réel. Le câblage doit être conforme aux recommandations du fabricant et le matériel doit être dans son enveloppe, équipé de tous ses capots et panneaux d'accès, sauf spécification contraire.

Si le matériel est destiné à être monté sur panneau, baie ou armoire, il doit être essayé dans cette configuration.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'un plan de sol métallique. Si le matériel à essayer doit être installé sur un support, ce dernier doit être non métallique et non conducteur. Toutefois, la mise à la terre de l'enveloppe ou du boîtier du matériel doit être conforme aux recommandations d'installation du fabricant.

Lorsqu'un EST comprend à la fois des éléments posés au sol et sur une table, les positions relatives de ces éléments doivent être conservées.

Les figures 5 et 6 illustrent des montages typiques d'EST.

The procedure for carrying out the calibration, based on constant power, is as follows:

- a) position the field sensor at one of the 16 points in the grid (see figure 4);
- b) apply a forward power to the field generating antenna so that the field strength obtained is in the range 3 V/m to 10 V/m, through the frequency range in steps of 1 % of the start frequency (and thereafter the preceding frequency), and record both (power and field strength) readings;
- c) with the same forward power, measure and record the field strength at the remaining 15 points;
- d) taking all 16 points into consideration, delete a maximum of 25 % (i.e. 4 of the 16) of those with the greatest deviation from the mean value, expressed in V/m;
- e) the remaining points shall lie within ± 3 dB;
- f) of the remaining points, take the location with the lowest field strength as reference (this ensures the -0 dB to $+6$ dB requirement is met);
- g) from knowledge of the forward power and the field strength, the necessary forward power for the required test field strength can be calculated (e.g. if at a given point, 80 W gives 9 V/m, then 8,9 W is needed for 3 V/m). This shall be recorded;
- h) repeat steps a) to g) for both horizontal and vertical polarizations.

An equivalent procedure is to establish a constant field strength in the range 3 V/m to 10 V/m and record the forward power delivered to the field generating antenna. The principles outlined in a), d), e), f) and h) shall be respected.

The calibration is valid for all EUTs whose individual faces (including any cabling) can be fully enclosed by the "uniform area".

The antennas and cables which have been used to establish the calibrated field shall be used for the testing. Since the same antennas and cables are used, the cable losses and antenna factors of the field generating antennas are not relevant.

The exact position, as much as is reasonably possible, of the generating antennas and cables shall be recorded. Since even small displacements will significantly affect the field, the same position shall be used for testing.

7 Test set-up

All testing of equipment shall be performed in a configuration as close as possible to the installed case. Wiring shall be consistent with the manufacturer's recommended procedures, and the equipment shall be in its housing with all covers and access panels in place, unless otherwise stated.

If the equipment is designed to be mounted in a panel, rack or cabinet, it shall be tested in this configuration.

A metallic ground plane is not required. When a means is required to support the test sample, it shall be constructed of a non-metallic, non-conducting material. However, grounding of housing or case of the equipment shall be consistent with the manufacturer's installation recommendations.

When an EUT consists of floor-standing and table-top components, the correct relative positions shall be maintained.

Typical EUT set-ups are shown in figures 5 and 6.

7.1 Installation d'un matériel de table

Le matériel à essayer est placé sur une table en matériau non conducteur de 0,8 m de hauteur.

NOTE L'utilisation de supports non conducteurs évite la mise à la masse accidentelle de l'EST et la distorsion du champ. En ce qui concerne ce dernier point, il est recommandé d'utiliser un support entièrement constitué d'un matériau non conducteur plutôt que d'un revêtement isolant sur une structure métallique.

Le matériel est ensuite connecté aux câbles d'alimentation et de signaux conformément aux instructions d'installation applicables.

7.2 Installation d'un matériel posé au sol

Le matériel à essayer doit être placé sur un support non conducteur de 0,1 m au-dessus du plan de sol. L'utilisation de supports non conducteurs évite la mise à la masse accidentelle de l'EST et la distorsion du champ. En ce qui concerne ce dernier point, le support doit être entièrement constitué d'un matériau non conducteur plutôt que d'un revêtement isolant sur une structure métallique. Il peut être possible d'installer, sur une plate-forme non conductrice de 0,8 m de hauteur, un matériel destiné à être posé au sol dans la mesure où celui-ci n'est pas trop encombrant ou trop lourd, ou si sa hauteur n'est pas susceptible de nuire à la sécurité et si cette solution est expressément demandée par les comités de produit. Cette variante de la méthode d'essai normalisée doit être consignée dans le compte rendu d'essai.

Le matériel est ensuite connecté aux câbles d'alimentation et de signaux conformément aux instructions d'installation applicables.

7.3 Disposition du câblage

Si le type de câblage d'entrée et de sortie de l'EST n'est pas spécifié, des conducteurs parallèles non blindés doivent être utilisés.

Les câbles restent exposés au champ électromagnétique sur une distance de 1 m à partir de l'EST.

Le câblage reliant les différentes enveloppes de l'EST doit être traité de la façon suivante:

- les types de câbles et de connecteur spécifiés par le fabricant doivent être utilisés;
- si la spécification du fabricant exige un câblage d'une longueur égale ou inférieure à 3 m, la longueur spécifiée doit alors être utilisée. Le câblage doit être mis en faisceau, faiblement inductif, de 1 m de longueur;
- si la longueur de câble spécifiée est supérieure à 3 m, ou si elle n'est pas spécifiée, la longueur illuminée doit alors être de 1 m. Le reste du câble est découplé, par exemple à travers des tubes de ferrite à pertes r.f.

Le filtre de réjection des perturbations électromagnétiques utilisé ne doit pas modifier le fonctionnement de l'EST. La méthode utilisée doit être consignée dans le compte rendu d'essai.

Pour une position de l'EST, les câbles doivent être disposés parallèlement à la surface uniforme du champ afin de minimiser l'immunité.

Tout ensemble de résultats doit être accompagné d'une description complète de la position du câblage et du matériel, ainsi que de leur orientation de façon que ces résultats puissent être répétés.

La configuration de la partie exposée des câbles, rassemblée en faisceau, sert à simuler un câblage normal, c'est-à-dire que le câblage longe le côté de l'EST, puis remonte ou redescend, suivant les instructions d'installation. La disposition horizontale/verticale permet de se placer dans les conditions les plus défavorables.

7.1 Arrangement of table-top equipment

The equipment to be tested is placed in the test facility on a non-conducting table 0,8 m high.

NOTE The use of non-conducting supports prevents accidental earthing of the EUT and distortion of the field. To ensure the latter, the support should be bulk non-conducting, rather than an insulating coating on a metallic structure.

The equipment is then connected to power and signal wires according to relevant installation instructions.

7.2 Arrangement of floor-standing equipment

Floor-standing equipment shall be mounted on a non-conducting support 0,1 m above the supporting plane. The use of non-conducting supports prevents accidental earthing of the EUT and distortion of the field. To ensure the latter, the support shall be bulk non-conducting, rather than an insulating coating on a metallic structure. Floor-standing equipment which is capable of being stood on a non-conducting 0,8 m high platform, i.e. equipment which is not too large or heavy, or where its elevation would not create a safety hazard, may be so arranged, if specifically required by the product committees. This variation in the standard method of test shall be recorded in the test report.

The equipment is then connected to power and signal wires according to relevant installation instructions.

7.3 Arrangement of wiring

If the wiring to and from the EUT is not specified, unshielded parallel conductors shall be used.

Wiring is left exposed to the electromagnetic field for a distance of 1 m from the EUT.

Wiring between enclosures of the EUT shall be treated as follows:

- the manufacturer's specified wiring types and connectors shall be used;
- if the manufacturer's specification requires a wiring length of less than or equal to 3 m, then the specified length shall be used. The wiring shall be bundled low-inductively to 1 m length;
- if the specified length is greater than 3 m, or is not specified, then the illuminated length shall be 1 m. The remainder is decoupled, for instance via lossy r.f. ferrite tubes.

The EMI filtering used shall not impair the operation of the EUT. The method used shall be recorded in the test report.

In one EUT position, the wires shall be arranged parallel to the uniform area of the field to minimize immunity.

All results shall be accompanied by a complete description of the wiring and equipment position and orientation so that results can be repeated.

The bundled length of exposed wiring is run in a configuration which essentially simulates normal wiring; that is, the wiring is run to the side of the EUT, then either up or down as specified in the installation instructions. The horizontal/vertical arrangement helps to ensure worst-case conditions.

7.4 Disposition d'un matériel porté par un corps humain

Un matériel porté par un corps humain peut être essayé de la même manière qu'un matériel de table. Toutefois, cela peut entraîner une sévérité d'essai trop forte ou trop faible du fait que les caractéristiques du corps humain ne sont pas prises en compte. Pour cette raison, les comités de produits sont encouragés à spécifier l'utilisation d'un simulateur de corps humain comportant des caractéristiques diélectriques appropriées.

8 Procédures d'essai

L'EST doit être essayé dans les conditions de fonctionnement et climatiques pour lesquelles il a été conçu. La température et l'humidité relative doivent être consignées dans le compte rendu d'essai.

Les procédures d'essai décrites dans cet article concernent l'utilisation d'antennes biconiques et log-périodiques dans une chambre semi-anéchoïque modifiée. Des informations sur d'autres procédures d'essai sont données dans l'annexe D.

Avant l'essai, l'intensité de la valeur du champ établi doit être contrôlée en plaçant la sonde de champ en un point de la grille utilisée pour l'étalonnage, et avec l'antenne émettrice et les câbles dans la même position que celle utilisée lors de l'étalonnage, la puissance incidente nécessaire pour obtenir la valeur du champ étalonné peut être mesurée. Cette puissance doit être la même que celle enregistrée lors de l'étalonnage. Des points de contrôle doivent être faits pour différents points de la grille dans les gammes de fréquences à considérer. Les deux polarisations doivent être contrôlées.

Après que l'étalonnage a été vérifié, le champ d'essai peut être généré en utilisant les valeurs obtenues lors de l'étalonnage (voir 6.2).

L'EST est initialement disposé avec une face en coïncidence avec le plan d'étalonnage.

Les gammes de fréquences à considérer sont balayées avec le signal modulé en amplitude à 80 % par une onde sinusoïdale de 1 kHz, en respectant des pauses pour ajuster le niveau du signal r.f. ou pour commuter les oscillateurs et les antennes comme il convient. La vitesse de balayage ne doit pas dépasser $1,5 \times 10^{-3}$ décades/s. Lorsque la gamme de fréquences est balayée par pas d'incrément, la valeur des pas ne doit pas dépasser 1 % de la fréquence fondamentale en effectuant une interpolation linéaire entre les points étalonnés.

NOTE L'expression «ne doit pas dépasser 1 % de la fréquence fondamentale» signifie que la fréquence à chaque pas est égale ou inférieure à la fréquence du précédent pas multipliée par un facteur de 1,01 (pour un pas de 1 %).

Le temps de palier à chaque fréquence ne doit pas être inférieur au temps nécessaire à l'EST pour être mis à l'épreuve et pour pouvoir réagir. Les fréquences sensibles (par exemple la ou les fréquences d'horloge) doivent être analysées séparément.

L'essai doit être normalement réalisé avec l'antenne émettrice en regard de chacun des quatre côtés de l'EST. Lorsqu'un matériel peut être utilisé dans des orientations différentes (c'est-à-dire verticale ou horizontale), l'essai doit être effectué sur tous les côtés.

NOTE Lorsque l'EST est constitué de plusieurs éléments, il n'est pas nécessaire de modifier la position relative de chacun des éléments lors de l'illumination de ses différents côtés.

La polarisation du champ généré par chaque antenne nécessite d'essayer chaque côté deux fois, une fois avec l'antenne positionnée verticalement, et une seconde fois avec l'antenne positionnée horizontalement.

Tous les efforts doivent être faits pour mettre totalement l'EST à l'épreuve afin de vérifier son immunité dans tous les modes de fonctionnement critiques sélectionnés.

7.4 Arrangement of human body-mounted equipment

Human body-mounted equipment may be tested in the same manner as table top items. However, this may involve over-testing or under-testing because the characteristics of the human body are not taken into account. For this reason, product committees are encouraged to specify the use of a human body simulator with appropriate dielectric characteristics.

8 Test procedures

The EUT shall be tested within its intended operating and climatic conditions. The temperature and relative humidity shall be recorded in the test report.

The test procedures described in this clause are for the use of biconical and log-periodic antennas, in a modified semi-anechoic chamber. Guidance on alternative test procedures is given in annex D.

Before testing, the intensity of the established field strength shall be checked by placing the field sensor at a calibration grid point, and with the field generating antenna and cables in the same positions as used for the calibration, the forward power needed to give the calibrated field strength can be measured. This shall be the same as recorded during the calibration. Spot checks shall be made at a number of calibration grid points over the frequency ranges to be considered. Both polarizations shall be checked.

After the calibration has been verified, the test field can be generated using the values obtained from the calibration (see 6.2).

The EUT is initially placed with one face coincident with the calibration plane.

The frequency ranges to be considered are swept with the signal 80 % amplitude modulated with the signal 80 % amplitude modulated with a 1 kHz sinewave, pausing to adjust the r.f. signal level or to switch oscillators and antennas as necessary. The rate of sweep shall not exceed $1,5 \times 10^{-3}$ decades/s. Where the frequency range is swept incrementally, the step size shall not exceed 1 % of fundamental with linear interpolation between calibrated points.

NOTE The expression "not exceeding 1 % of fundamental" means that the frequency of each step is less than, or equal to, the frequency of the previous step after multiplication by a factor of 1,01 (for a 1 % step size).

The dwell time at each frequency shall be not less than the time necessary for the EUT to be exercised and be able to respond. The sensitive frequencies (e.g. the clock frequency(ies)) shall be analyzed separately.

The test shall normally be performed with the generating antenna facing each of the four sides of the EUT. When equipment can be used in different orientations (i.e. vertical or horizontal), the test shall be performed on all sides.

NOTE If an EUT consists of several components, it is not necessary to modify the position of each component within the EUT while illuminating it from different sides.

The polarization of the field generated by each antenna necessitates testing each side twice, once with the antenna positioned vertically and again with the antenna positioned horizontally.

Attempts shall be made to fully exercise the EUT during testing, and to interrogate all the critical exercise modes selected for the immunity test.

The use of special exercising programmes is recommended.

Il est recommandé d'utiliser des programmes d'essai spéciaux.

Les essais doivent être effectués conformément à un plan d'essai qui doit figurer dans le compte rendu d'essai.

Il doit préciser:

- les dimensions de l'EST;
- les conditions de fonctionnement représentatives de l'EST;
- si l'EST doit être essayé comme un matériel de table ou comme un matériel posé au sol, ou une combinaison des deux. Pour les matériels destinés à être posés au sol, indiquer s'ils doivent être essayés à 0,1 m ou à 0,8 m au-dessus du plan de sol;
- le type d'installation d'essai à utiliser et la position des antennes émettrices;
- le type d'antennes à utiliser;
- la vitesse de balayage de la fréquence, le temps de palier et le pas de fréquence;
- le niveau d'essai à appliquer;
- le ou les types et le nombre de câbles d'interconnexion utilisés et les accès (de l'EST) auxquels ils doivent être connectés;
- les critères de performance acceptables;
- une description de la méthode de mise à l'épreuve de l'EST.

Il peut s'avérer nécessaire d'effectuer des essais d'investigation pour établir certains aspects du plan d'essai.

La documentation d'essai doit comprendre les conditions d'essai, un état de l'étalonnage et les résultats d'essai.

9 Evaluation des résultats d'essai

Les résultats d'essai doivent être classés en tenant compte de la perte de fonction ou de la dégradation du fonctionnement du matériel soumis à l'essai, par rapport à un niveau de fonctionnement défini par son constructeur ou par le demandeur de l'essai, ou en accord entre le constructeur et l'acheteur du produit. La classification recommandée est comme suit:

- a) fonctionnement normal dans les limites spécifiées par le constructeur, le demandeur de l'essai ou l'acheteur;
- b) perte temporaire de fonction ou dégradation temporaire du fonctionnement cessant après la disparition de la perturbation; le matériel soumis à l'essai retrouve alors son fonctionnement normal sans l'intervention d'un opérateur;
- c) perte temporaire de fonction ou dégradation temporaire du fonctionnement nécessitant l'intervention d'un opérateur;
- d) perte de fonction ou dégradation du fonctionnement non récupérable, due à une avarie du matériel ou du logiciel, ou à une perte de données.

La spécification du constructeur peut définir des effets sur l'EST qui peuvent être considérés comme non significatifs et donc acceptables.

Cette classification peut être utilisée comme un guide pour l'élaboration des critères d'aptitude à la fonction, par les comités responsables pour les normes génériques, de produit ou de famille de produits, ou comme un cadre pour l'accord sur les critères d'aptitude à la fonction entre le constructeur et l'acheteur, par exemple lorsque aucune norme générique, de produit ou de famille de produits appropriée n'existe.

Testing shall be performed according to a test plan, which shall be included in the test report.

This shall include:

- the size of the EUT;
- representative operating conditions of the EUT;
- whether the EUT shall be tested as table-top or floor-standing, or a combination of the two. For floor-standing equipment, whether it is to be tested at a height above the ground plane of 0,1 m or 0,8 m;
- the type of test facility to be used and the position of the radiating antennas;
- the type of antennas to be used;
- the rate of sweep of frequency, dwell time and frequency steps;
- the test level to be applied;
- the type(s) and number of interconnecting wires used and the interface port (of the EUT) to which these are to be connected;
- the performance criteria which are acceptable;
- a description of the EUT exercising method.

It may be necessary to carry out some investigatory testing in order to establish some aspects of the test plan.

The test documentation shall include the test conditions, a statement of calibration and the test results.

9 Evaluation of test results

The test results shall be classified in terms of the loss of function or degradation of performance of the equipment under test, relative to a performance level defined by its manufacturer or the requestor of the test, or agreed between the manufacturer and the purchaser of the product. The recommended classification is as follows:

- a) normal performance within limits specified by the manufacturer, requestor or purchaser;
- b) temporary loss of function or degradation of performance which ceases after the disturbance ceases, and from which the equipment under test recovers its normal performance, without operator intervention;
- c) temporary loss of function or degradation of performance, the correction of which requires operator intervention;
- d) loss of function or degradation of performance which is not recoverable, owing to damage to hardware or software, or loss of data.

The manufacturer's specification may define effects on the EUT which may be considered insignificant, and therefore acceptable.

This classification may be used as a guide in formulating performance criteria, by committees responsible for generic, product and product-family standards, or as a framework for the agreement on performance criteria between the manufacturer and the purchaser, for example where no suitable generic, product or product-family standard exists.

10 Rapport d'essai

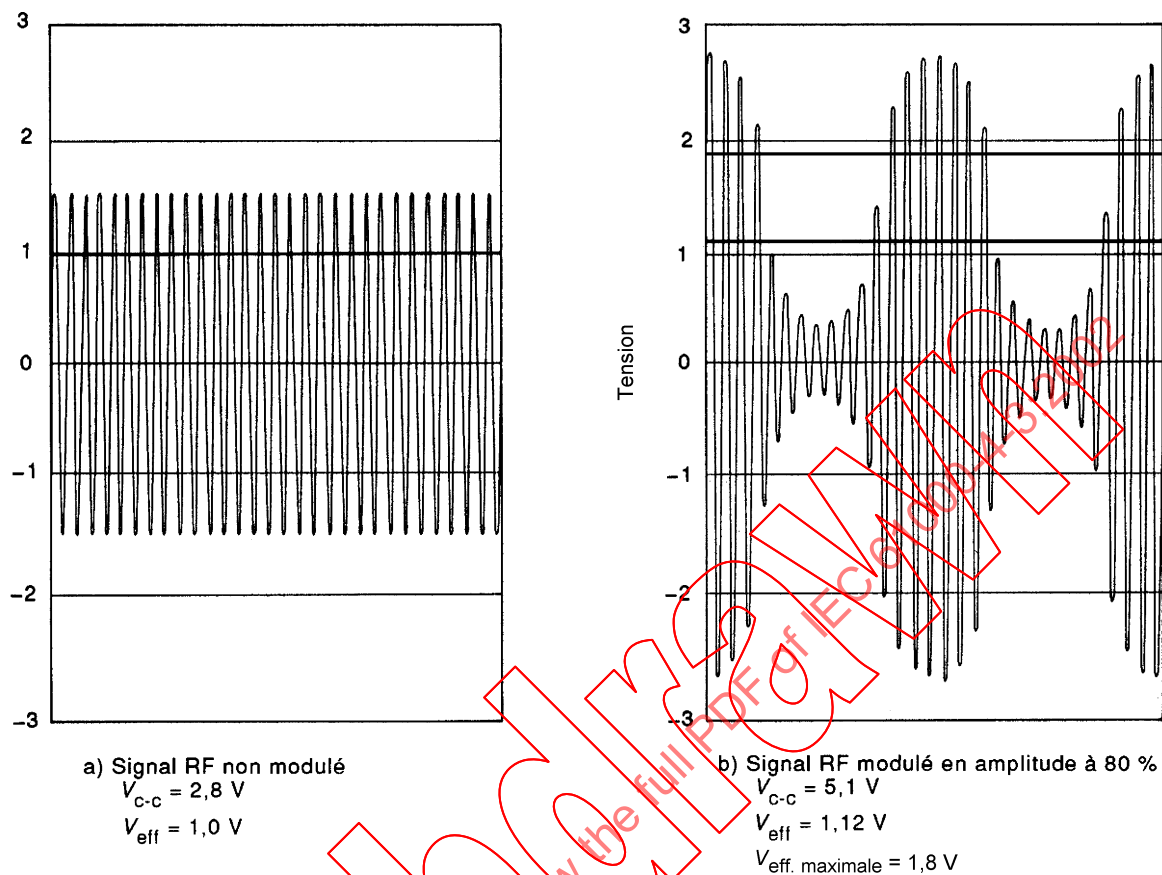
Le rapport d'essai doit contenir toutes les informations nécessaires pour reproduire l'essai. En particulier, ce qui suit doit être noté:

- les points spécifiés dans le plan d'essai requis à l'article 8 de la présente norme;
- l'identification de l'EST et de tous les matériels associés, par exemple marque, type, numéro de série;
- l'identification des matériels d'essai, par exemple marque, type, numéro de série;
- toutes les conditions d'environnement spéciales dans lesquelles l'essai a été réalisé, par exemple enceinte blindée;
- toutes les conditions spécifiques nécessaires pour permettre la réalisation de l'essai;
- le niveau de fonctionnement défini par le constructeur, le demandeur de l'essai ou l'acheteur;
- le critère d'aptitude à la fonction spécifié dans la norme générique, de produit ou de famille de produits;
- tous les effets observés sur l'EST pendant ou après l'application de la perturbation, et la durée pendant laquelle ces effets ont persisté;
- la justification de la décision succès/échec (basée sur le critère d'aptitude à la fonction spécifié dans la norme générique, de produit ou de famille de produits, ou dans l'accord entre le constructeur et l'acheteur);
- toutes les conditions spécifiques d'utilisation, par exemple longueur ou type de câble, blindage ou raccordement à la terre, ou les conditions de fonctionnement de l'EST, qui sont requises pour assurer la conformité.

10 Test report

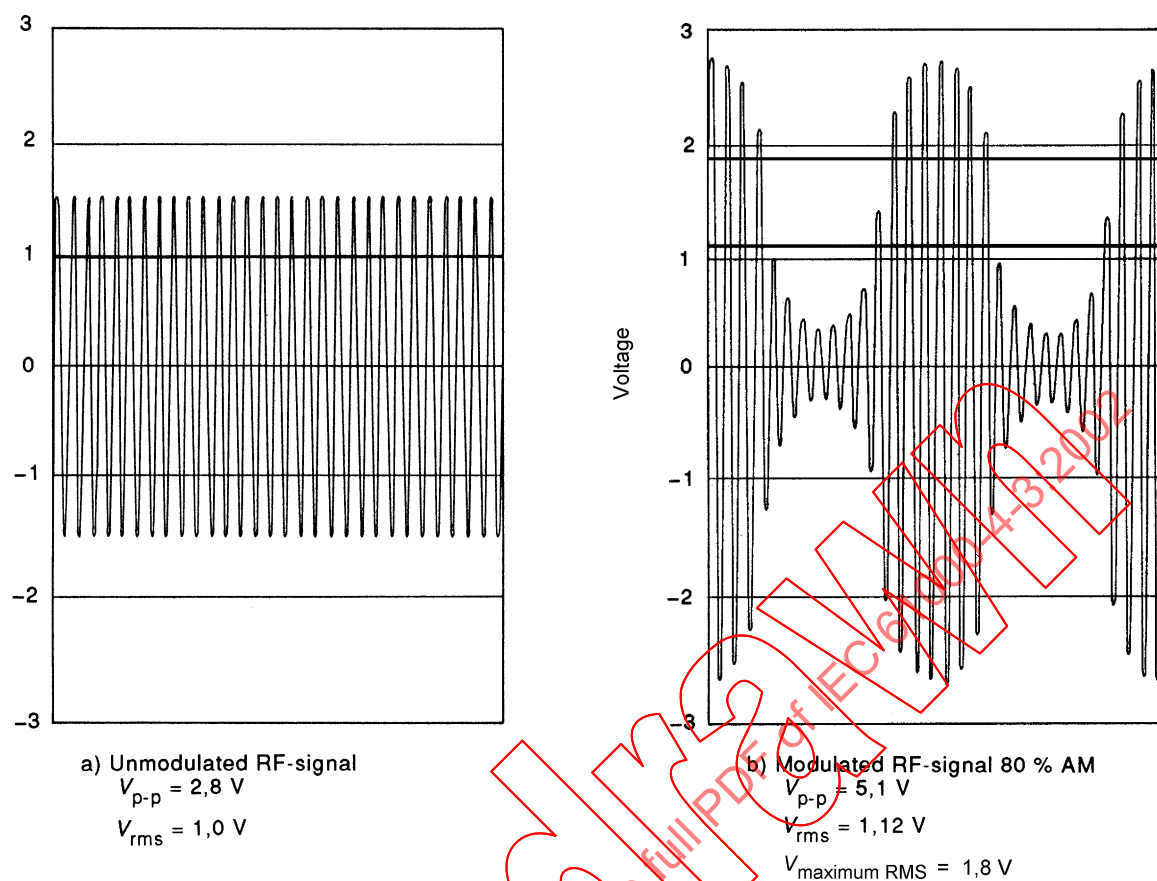
The test report shall contain all the information necessary to reproduce the test. In particular, the following shall be recorded:

- the items specified in the test plan required by clause 8 of this standard;
- identification of the EUT and any associated equipment, for example, brand name, product type, serial number;
- identification of the test equipment, for example, brand name, product type, serial number;
- any special environmental conditions in which the test was performed, for example, shielded enclosure;
- any specific conditions necessary to enable the test to be performed;
- performance level defined by the manufacturer, requestor or purchaser;
- performance criterion specified in the generic, product or product-family standard;
- any effects on the EUT observed during or after the application of the test disturbance, and the duration for which these effects persist;
- the rationale for the pass/fail decision (based on the performance criterion specified in the generic, product or product-family standard, or agreed between the manufacturer and the purchaser);
- any specific conditions of use, for example cable length or type, shielding or grounding, or EUT operating conditions, which are required to achieve compliance.



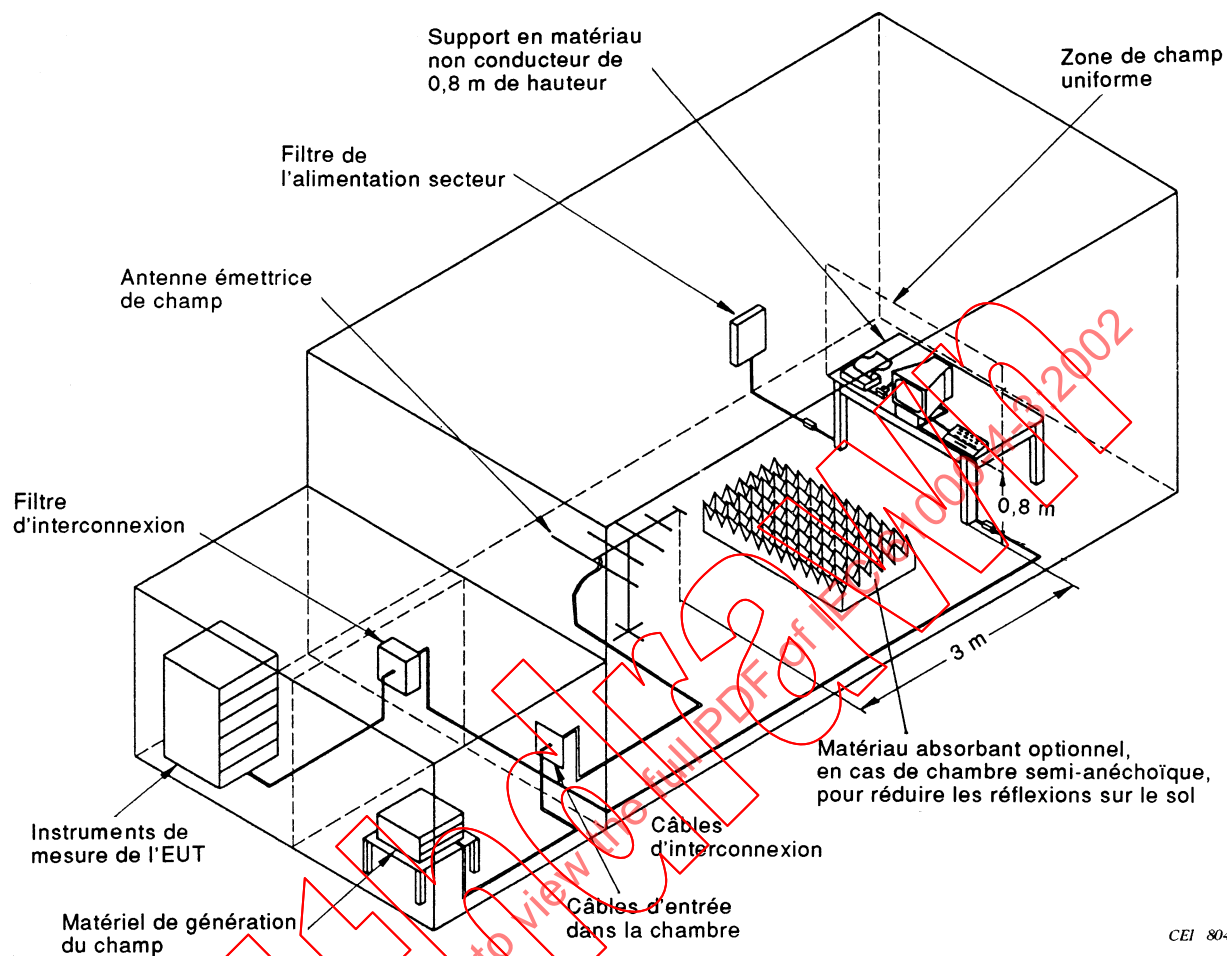
IEC 1 669/98

Figure 1 – Définition du niveau d'essai et des formes d'onde apparaissant à la sortie du générateur de signaux



IEC 1 669/98

Figure 1 – Definition of the test level and the waveshapes occurring at the output of the signal generator



CEI 804/94

NOTE Pour plus de clarté le revêtement anéchoïque des parois et du plafond a été omis.

Figure 2 – Exemple d'installation d'essai

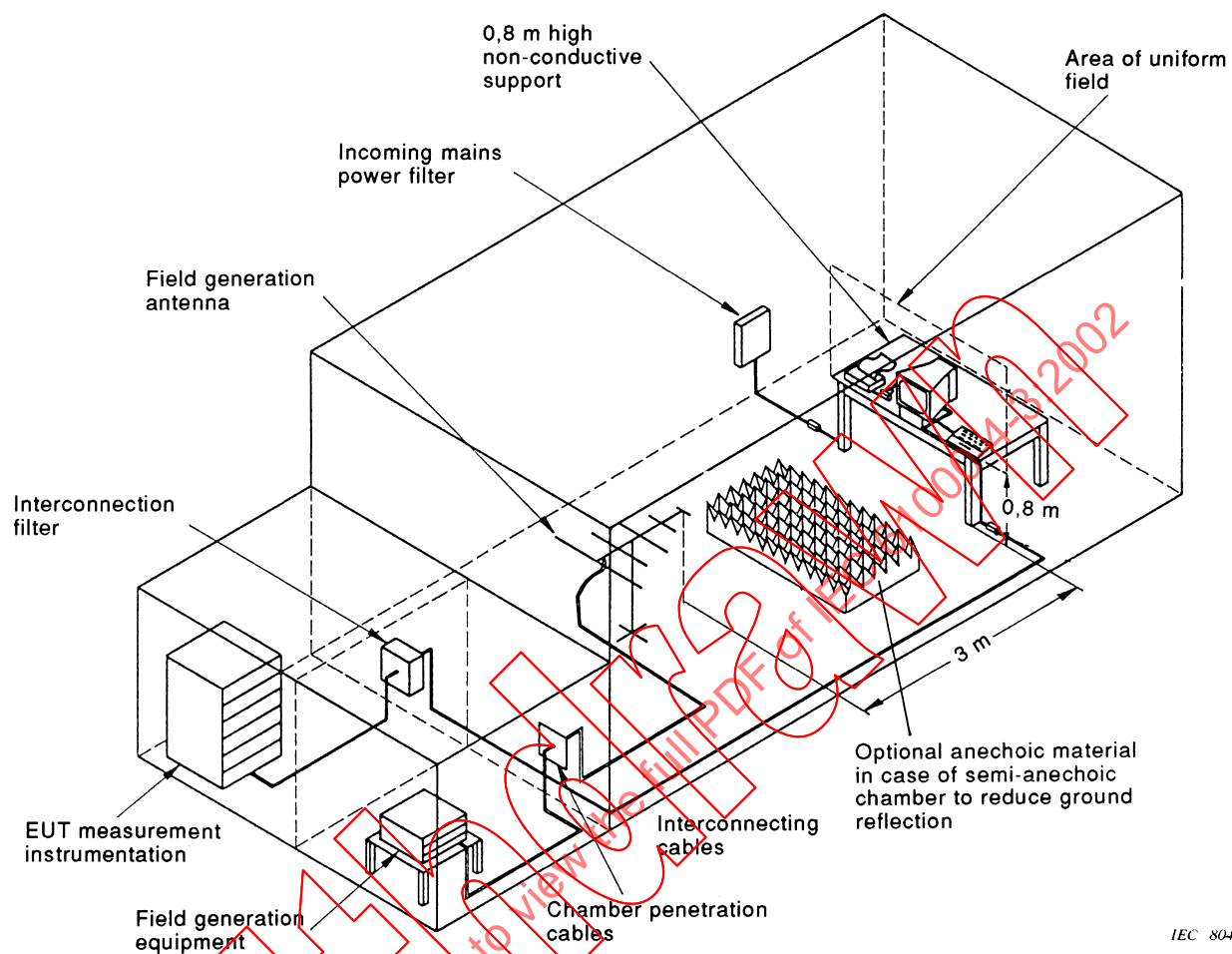
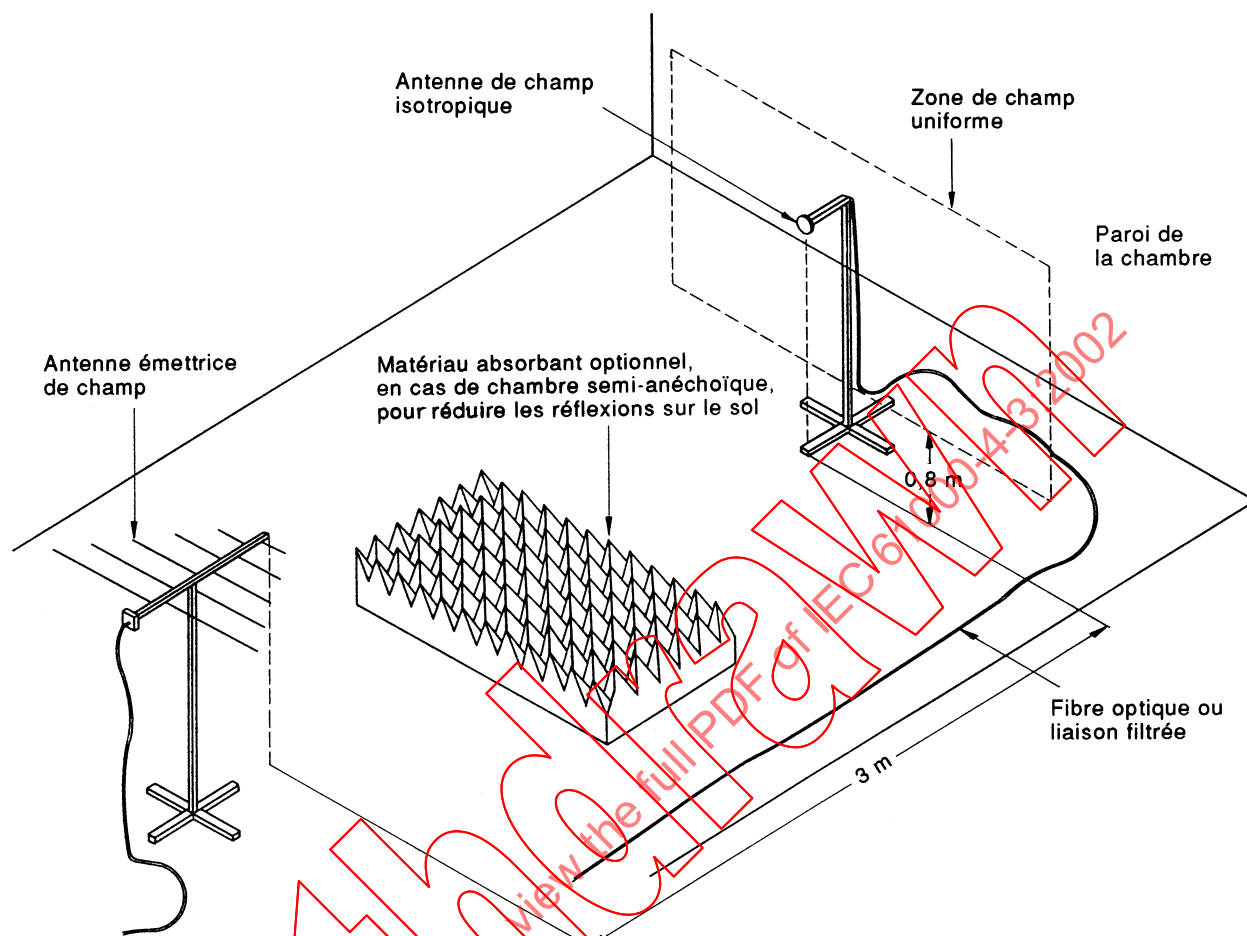
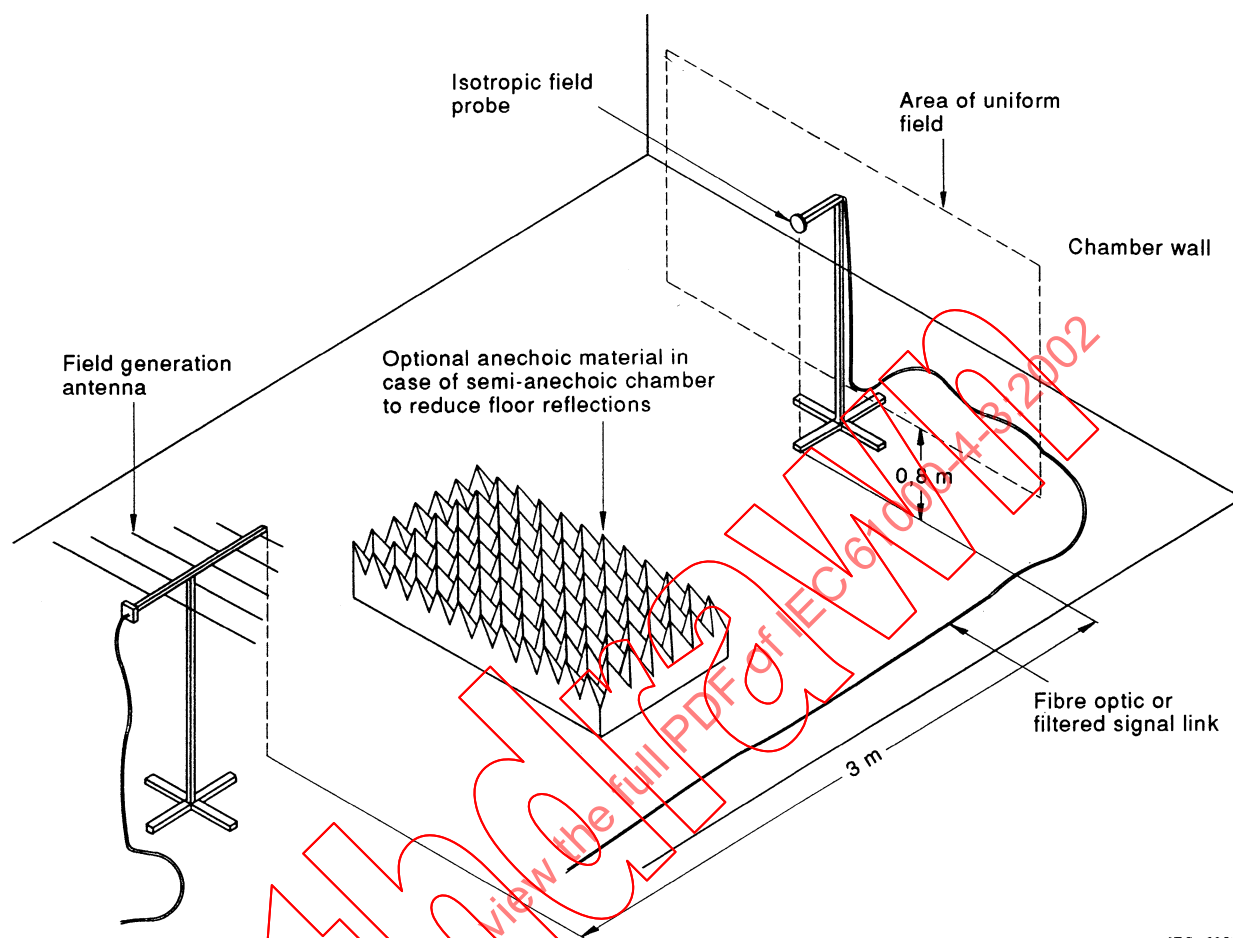


Figure 2 – Example of suitable test facility



CEI 805/94

Figure 3 – Etalonnage du champ



IEC 805194

Figure 3 – Calibration of field

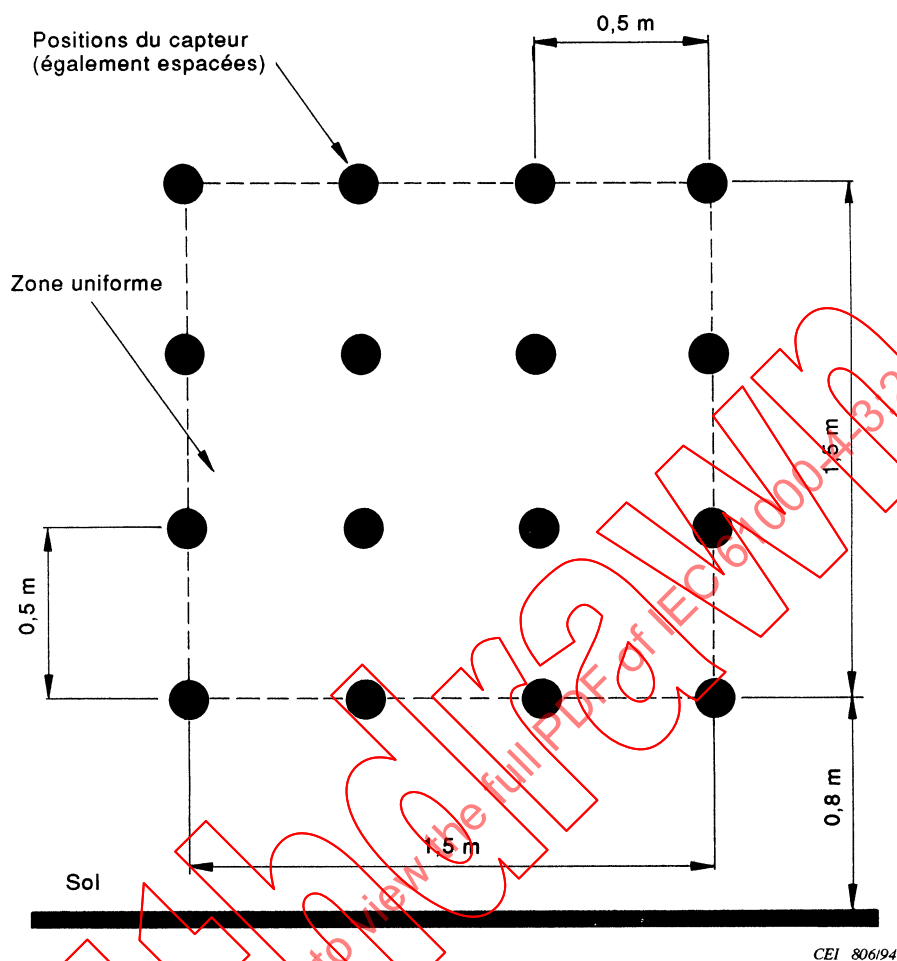


Figure 4 – Etalonnage du champ, dimensions de la zone uniforme

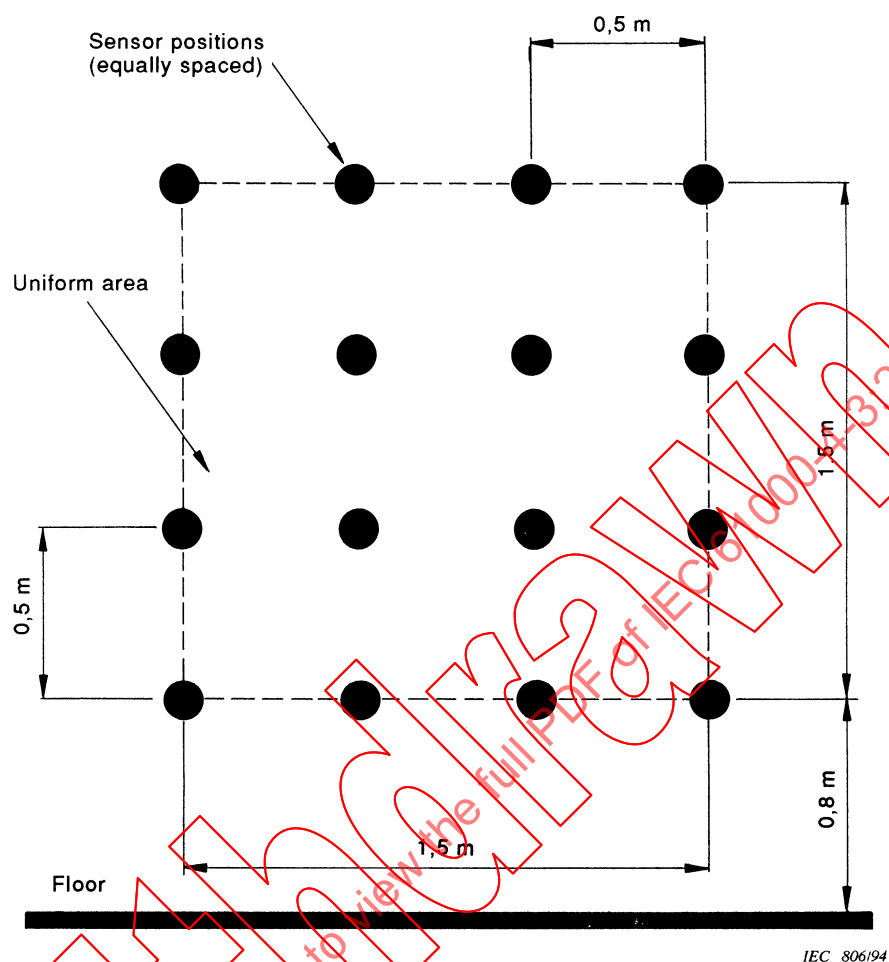
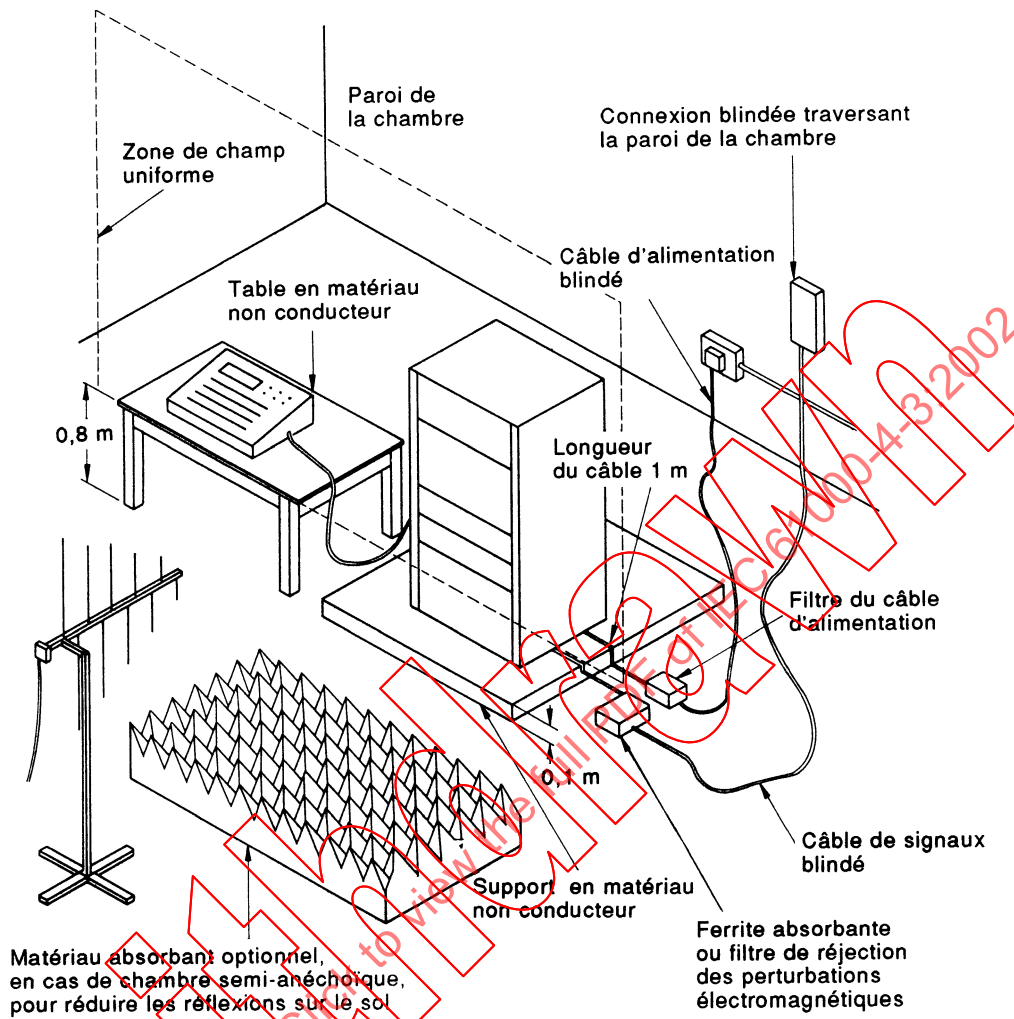


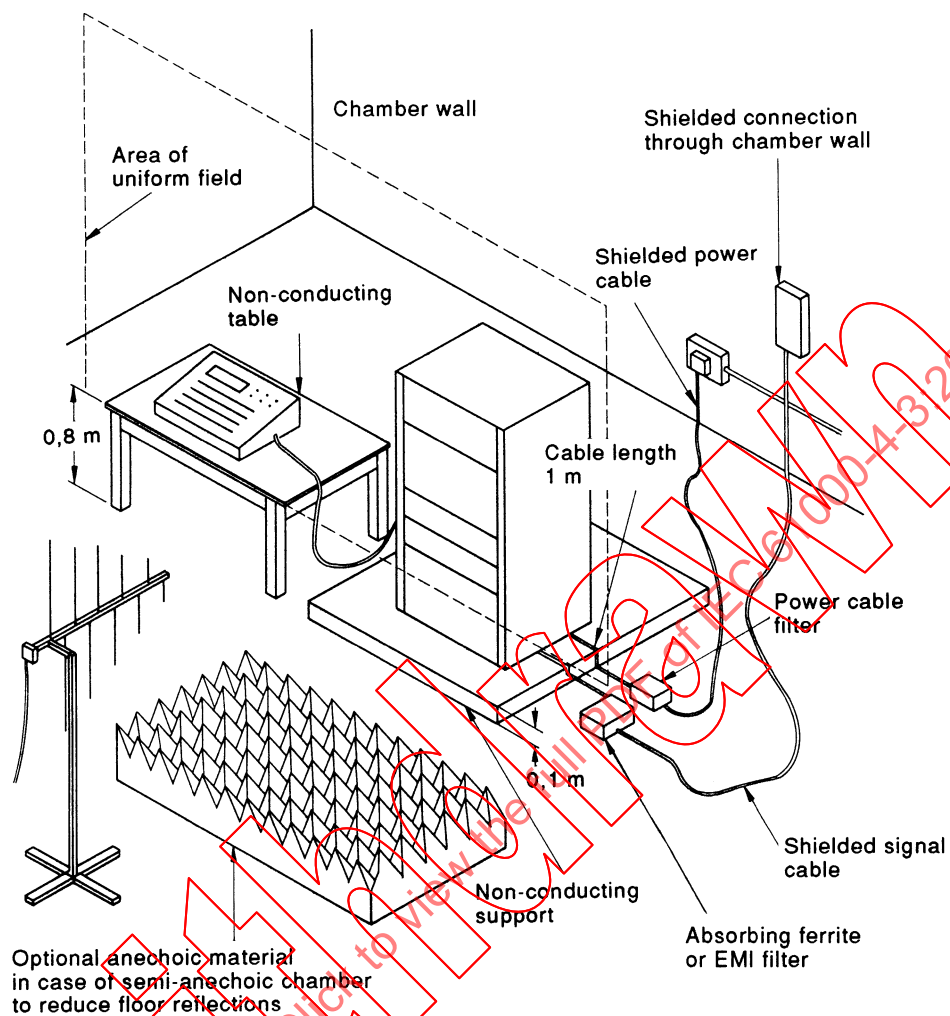
Figure 4 – Calibration of field, dimensions of the uniform area



CEI 807/94

NOTE Pour plus de clarté, le revêtement anéchoïque des parois a été omis.

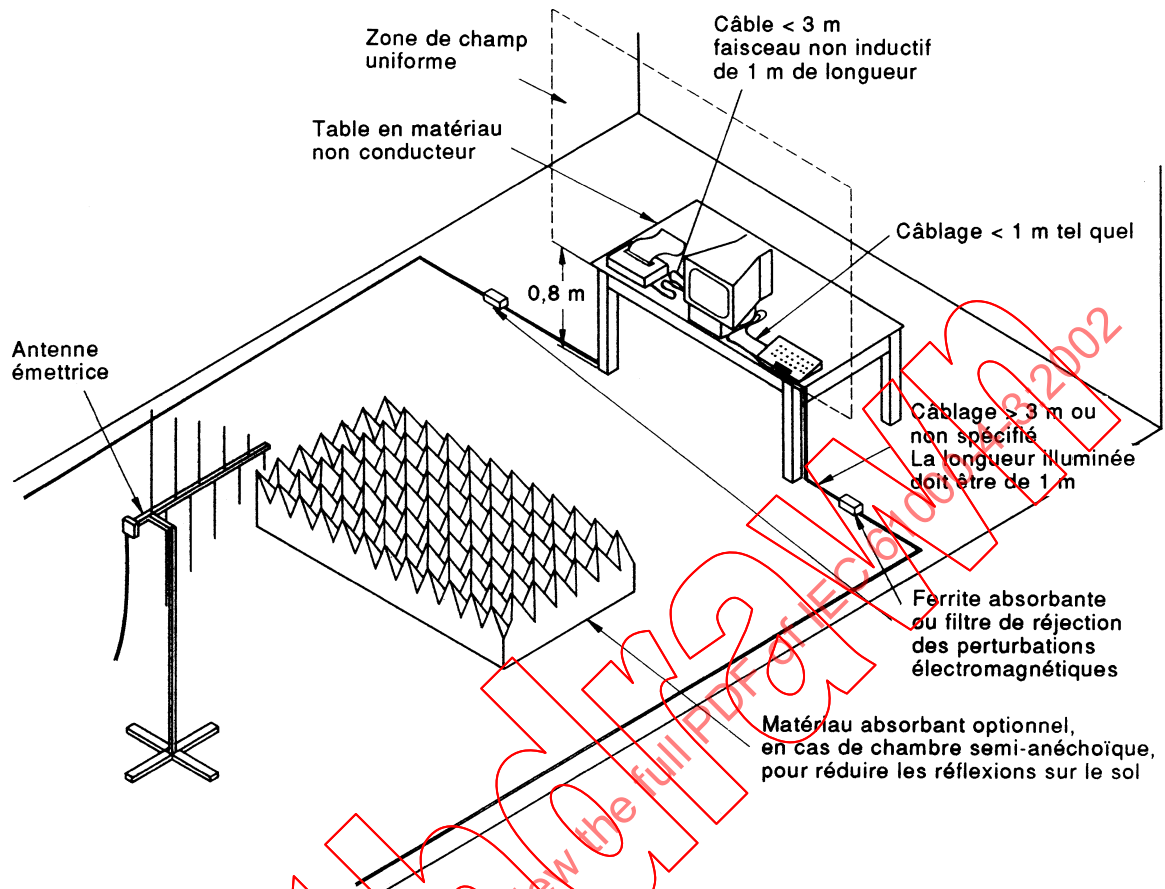
Figure 5 – Exemple de montage d'essai pour un matériel posé au sol



IEC 807/94

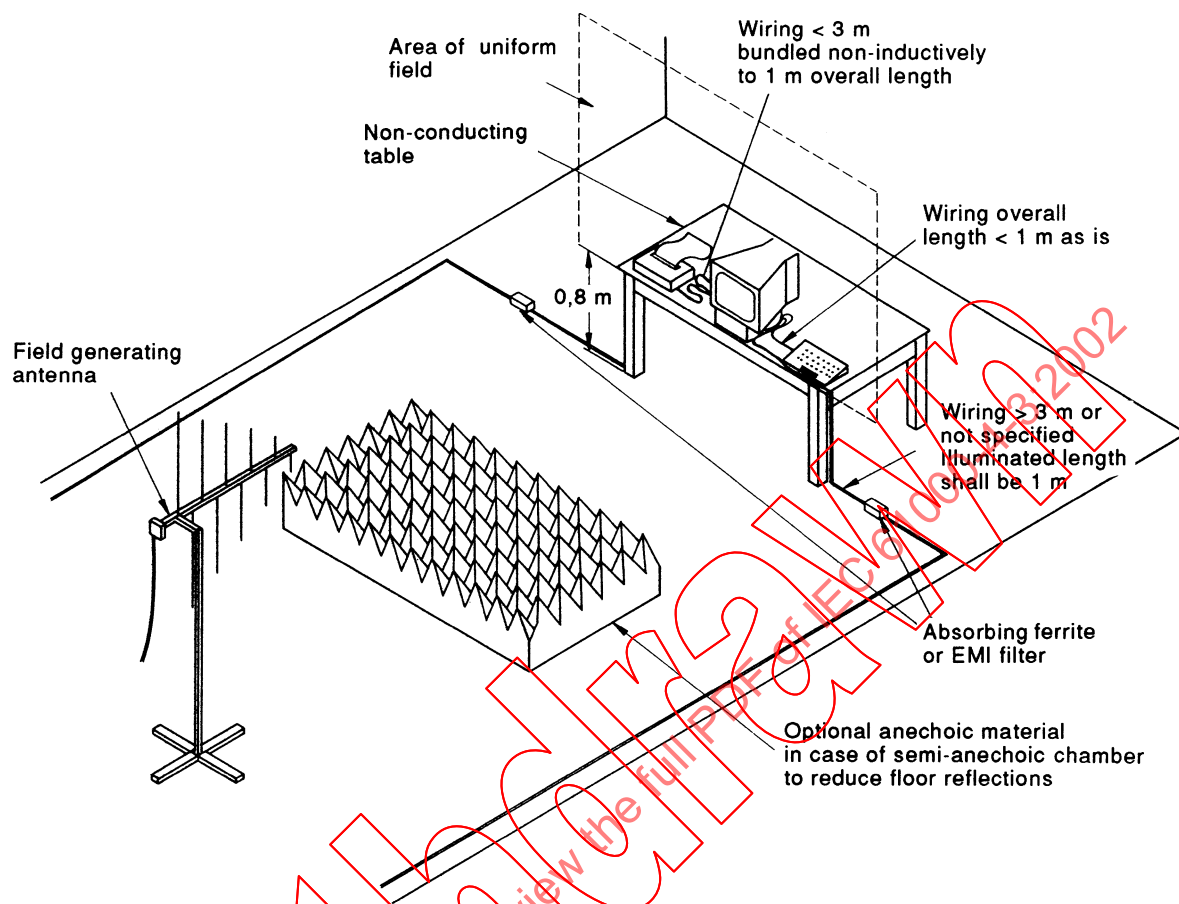
NOTE Anechoic lining material has been omitted from walls for clarity.

Figure 5 – Example of test set-up for floor-standing equipment



CEI 808/94

Figure 6 – Exemple de montage d'essai pour un matériel de table



IEC 808194

Figure 6 – Example of test set-up for table-top equipment

Annexe A (informative)

Justification du choix de la modulation pour les essais relatifs à la protection contre les émissions aux fréquences radioélectriques des radiotéléphones numériques

A.1 Résumé des méthodes de modulation disponibles

La menace essentielle au-dessus de 800 MHz est constituée par les radiotéléphones numériques qui utilisent une modulation à enveloppe non constante. Durant l'élaboration de la présente norme, les méthodes de modulation du champ électromagnétique suivantes ont été considérées:

- modulation d'amplitude sinusoïdale à 80 % à la fréquence de 1 kHz;
- modulation d'amplitude carrée, rapport cyclique de 1:2, modulation à 100 % à la fréquence de 200 Hz;
- signal à fréquence radioélectrique modulé en impulsion représentant approximativement les caractéristiques de chaque système, par exemple rapport cyclique de 1:8 à 200 Hz pour le GSM, rapport cyclique de 1:24 à 100 Hz pour les portables DECT, etc. (voir annexe I pour les définitions du GSM et du DECT),
- signal à fréquence radioélectrique modulé en impulsion représentant exactement les caractéristiques de chaque système, par exemple pour le GSM: rapport cyclique de 1:8 à 200 Hz ainsi que des caractéristiques secondaires telles que le mode de transmission discontinue (fréquence de modulation de 2 Hz) et l'effet de la présence de plusieurs trames (composante à la fréquence de 8 Hz).

L'intérêt des systèmes respectifs est résumé au tableau A.1.

Annex A (informative)

Rationale for the choice of modulation for tests related to the protection against RF emissions from digital radio telephones

A.1 Summary of available modulation methods

The essential threat above 800 MHz comes from digital radio telephones using non-constant envelope modulation. During the production of this standard, the following modulation methods were considered for the electromagnetic field:

- sine wave amplitude modulation, 80 % AM at 1 kHz rate;
- square wave amplitude modulation, 1:2 duty cycle, 100 % AM at 200 Hz rate;
- pulsed RF signal approximately simulating the characteristics of each system, e.g. 1:8 duty cycle at 200 Hz for GSM, 1:24 duty cycle at 100 Hz for DECT portables, etc. (see annex I for definitions of GSM and DECT);
- pulsed RF signal simulating exactly the characteristics of each system, e.g. for GSM: 1:8 duty cycle at 200 Hz plus secondary effects such as discontinuous transmission mode (2 Hz modulation frequency) and multi-frame effects (8 Hz frequency component).

The merits of the respective systems are summarised in table A.1.

Tableau A.1 – Comparaison des méthodes de modulation

(voir annexe I pour les définitions du GSM et du DECT)

Méthode de modulation	Avantages	Inconvénients
Modulation d'amplitude sinusoïdale	1 L'expérimentation a montré qu'une bonne corrélation peut être établie entre les effets perturbateurs de différents types de modulation à enveloppe non constante, tant que les niveaux maximaux en valeur efficace restent les mêmes. 2 Il n'est pas nécessaire de spécifier (ni de mesurer) le temps de montée de l'impulsion AMRT. 3 Utilisée dans la présente norme et dans la CEI 61000-4-6. 4 Les matériels de génération et de contrôle du champ sont déjà disponibles. 5 Pour les matériels audioanalogiques, la démodulation dans le matériel soumis à l'essai produit une réponse audio qui peut être mesurée avec un récepteur à bande étroite, ce qui réduit le bruit de fond. 6 A déjà montré son efficacité pour simuler l'effet d'autres types de modulation (par exemple modulation de fréquence, de phase, impulsionnelle) à des fréquences plus basses.	1 Ne simule pas l'AMRT. 2 Essai légèrement plus pénalisant pour les récepteurs à loi du second ordre. 3 Peut ne pas voir certains mécanismes de défaillance.
Modulation d'amplitude carrée	1 Similaire à l'AMRT. 2 Peut être utilisée universellement. 3 Peut révéler des mécanismes de défaillance «inconnus» (sensibilité à une forte variation de l'enveloppe RF).	1 Ne simule pas exactement l'AMRT. 2 Nécessite un équipement non classique pour générer le signal. 3 La démodulation dans le matériel soumis à l'essai produit une réponse audio large bande qui doit être mesurée avec un récepteur large bande, ce qui augmente le bruit de fond. 4 Nécessité de spécifier le temps de montée.
Modulation en impulsion	1 Bonne simulation de l'AMRT. 2 Peut révéler des mécanismes de défaillance «inconnus» (sensibilité à une forte variation de l'enveloppe RF).	1 Nécessite un équipement non classique pour générer le signal. 2 Les détails de la modulation nécessitent d'être modifiés pour correspondre à chaque système (par exemple GSM, DECT...). 3 La démodulation dans le matériel soumis à l'essai produit une réponse audio large bande qui doit être mesurée avec un récepteur large bande, ce qui augmente le bruit de fond. 4 Nécessité de spécifier le temps de montée.

Table A.1 – Comparison of modulation methods

(see annex I for definitions of GSM and DECT)

Modulation method	Advantages	Disadvantages
Sine wave AM	1 Experimentation has shown that good correlation may be established between the interfering effects of different types of non-constant envelope modulation provided the maximum RMS levels remains the same. 2 It is not necessary to specify (and measure) the rise time of the TDMA pulse. 3 Used in this standard and in IEC 61000-4-6. 4 Field generation and monitoring equipment is readily available. 5 For analogue audio equipment, demodulation in the equipment under test produces an audio response which can be measured with a narrow band level meter, thereby reducing background noise. 6 Has already been shown to be effective at simulating the effects of other modulation types (e.g. FM, phase modulation, pulse modulation) at lower frequencies.	1 Does not simulate TDMA. 2 Slight over-test for second law receptors. 3 May miss some failure mechanisms.
Square wave AM	1 Similar to TDMA. 2 Can be applied universally. 3 May reveal "unknown" failure mechanisms (sensitive to the large rate of change of the RF envelope).	1 Does not exactly simulate TDMA. 2 Requires non-standard equipment to generate the signal. 3 Demodulation in EUT produces a broadband audio response which shall be measured with a broadband level meter, thereby raising background noise. 4 Necessary to specify the rise time.
Pulsed RF	1 Good simulation of TDMA. 2 May reveal "unknown" failure mechanisms (sensitive to the large rate of change of the RF envelope).	1 Requires non-standard equipment to generate the signal. 2 The details of the modulation need to be varied to match each of the different systems (e.g. GSM, DECT, etc.). 3 Demodulation in EUT produces a broadband audio response which shall be measured with a broadband level meter, thereby raising background noise. 4 Necessary to specify the rise time.

A.2 Résultats expérimentaux

Une série d'expérimentations a été effectuée pour évaluer la corrélation entre la méthode de modulation du signal perturbateur utilisée et le brouillage produit.

Les méthodes de modulation étudiées étaient les suivantes:

- a) modulation d'amplitude sinusoïdale à 80 % à la fréquence de 1 kHz;
- b) impulsions radioélectriques «GSM», rapport cyclique de 1:8 à 200 Hz;
- c) impulsions radioélectriques «DECT», rapport cyclique de 1:2 à 100 Hz (station de base);
- d) impulsions radioélectriques «DECT», rapport cyclique de 1:24 à 100 Hz (portable).

Une seule des modulations «DECT» a été utilisée dans chaque cas.

Les résultats sont résumés dans les tableaux A.2 et A.3.

Tableau A.2 – Niveaux de brouillage relatifs (note 1)

Méthode de modulation (note 2)		Modulation d'amplitude sinusoïdale à 80 % à 1 kHz	«GSM», rapport cyclique 1:8 à 200 Hz	«DECT», rapport cyclique 1:24 à 100 Hz
↓ Matériel	↓ Réponse audio	dB	dB	dB
Aide auditive (note 3)	Non pondérée 21 Hz – 21 kHz	0 (note 4)	0	–3
	Pondérée, loi en A	0	–4	–7
Poste téléphonique analogique (note 5)	Non pondérée	0 (note 4)	–3	–7
	Pondérée, loi en A	–1	–6	–8
Récepteur radio (note 6)	Non pondérée	0 (note 4)	+1	–2
	Pondérée, loi en A	–1	–3	–7

NOTE 1 La réponse audio à la perturbation est le niveau de brouillage. Un niveau de brouillage faible représente un niveau d'immunité élevé.

NOTE 2 Important: l'amplitude de la porteuse est ajustée de telle façon que la valeur efficace maximale (voir article 4) du signal perturbateur (perturbation) soit la même pour toutes les modulations.

NOTE 3 La perturbation est produite par un champ électromagnétique incident à 900 MHz. Le rapport cyclique pour la modulation «DECT» est de 1:2 au lieu de 1:24. La réponse audio est la sortie acoustique mesurée avec une oreille artificielle reliée à l'aide d'un tube de 0,5 m en PVC.

NOTE 4 Ce cas est pris comme étant la réponse audio de référence, c'est-à-dire 0 dB.

NOTE 5 La perturbation est un courant à fréquence radioélectrique injecté dans le câble téléphonique à 900 MHz. La réponse audio est la tension à la fréquence audio mesurée sur la ligne téléphonique.

NOTE 6 La perturbation est un courant à fréquence radioélectrique injecté dans le câble d'alimentation à 900 MHz. La réponse audio est la sortie audio du haut-parleur mesurée avec un microphone.

A.2 Experimental results

A series of experiments has been performed to assess the correlation between the modulation method used for the disturbing signal and the interference produced.

The modulation methods investigated were as follows:

- a) sine wave 80 % AM at 1 kHz;
- b) "GSM-like" pulsed RF, duty cycle 1:8 at 200 Hz;
- c) "DECT-like" pulsed RF, duty cycle 1:2 at 100 Hz (base station);
- d) "DECT-like" pulsed RF, duty cycle 1:24 at 100 Hz (portable).

Only one of the "DECT-like" modulations was used in each case.

The results are summarised in tables A.2 and A.3.

Table A.2 – Relative interference levels (note 1)

Modulation method (note 2)		Sine wave 80 % AM at 1 kHz dB	"GSM-like" duty cycle 1:8 at 200 Hz dB	"DECT-like" duty cycle 1:24 at 100 Hz dB
↓ Equipment	↓ Audio response			
Hearing aid (note 3)	Unweighted 21 Hz – 21 kHz	0 (note 4)	0	–3
	A-weighted	0	–4	–7
Analogue telephone set (note 5)	Unweighted	0 (note 4)	–3	–7
	A-weighted	–1	–6	–8
Radio set (note 6)	Unweighted	0 (note 4)	+1	–2
	A-weighted	–1	–3	–7

NOTE 1 The audio response to the disturbance is the interference level. A low interference level means a high-immunity level.

NOTE 2 Important: the carrier amplitude is adjusted so that the maximum RMS value (see clause 4) of the disturbing signal (exposure) is the same for all modulations.

NOTE 3 The exposure is produced by an incident electromagnetic field at 900 MHz. The duty cycle for the DECT-like modulation is 1:2 instead of 1:24. The audio response is the acoustical output measured with an artificial ear connected via a 0,5 m PVC tube.

NOTE 4 This case is chosen as the reference audio response, i.e. 0 dB.

NOTE 5 The exposure is an RF current injected into the telephone cable at 900 MHz. The audio response is the audio-frequency voltage measured on the telephone line.

NOTE 6 The exposure is an RF current injected into the mains cable at 900 MHz. The audio response is the audio output from the loudspeaker measured with a microphone.

Tableau A.3 – Niveaux d'immunité relatifs (note 1)

Méthode de modulation (note 2)		Modulation d'amplitude sinusoïdale à 80 % à 1 kHz	«GSM», rapport cyclique 1:8 à 200 Hz	«DECT», rapport cyclique 1:24 à 100 Hz
↓ Matériel	↓ Réponse	dB	dB	dB
Récepteur TV (note 3)	Interférence détectable	0 (note 4)	–2	–2
	Brouillage important	+4	+1	+2
	Ecran éteint	~+19	+18	+19
Terminal de données avec une interface RS232 (note 5)	Brouillage sur l'écran vidéo	0 (note 4)	0	–
	Erreurs de données	> +16	> +16	–
Modem RS232 (note 6)	Erreurs de données (injectées sur l'in- terface téléphone)	0 (note 4)	0	0
	Erreurs de données (injectées sur l'in- terface RS232)	> +9	> +9	> +9
Alimentation stabilisée de laboratoire (note 7)	Erreur de 2 % du courant continu de sortie	0 (note 4)	+3	+7
Boîtier de connexion HNS (note 8)	Seuil d'apparition d'erreurs binaires	0 (note 4)	0	–

NOTE 1 Les nombres du tableau représentent une mesure relative du niveau efficace maximal (voir article 4) du signal perturbateur (perturbation) nécessaire pour produire le même niveau de brouillage avec toutes les modulations. Un niveau en décibels élevé représente un niveau d'immunité élevé.

NOTE 2 Le signal perturbateur est réglé de telle façon que la même réponse (brouillage) soit produite par toutes les modulations.

NOTE 3 La perturbation est un courant à fréquence radioélectrique injecté dans le câble d'alimentation à 900 MHz. La réponse est le niveau de brouillage de l'écran. L'évaluation est assez subjective car la forme du brouillage diffère selon le cas.

NOTE 4 Ce cas est pris comme étant le niveau d'immunité de référence, c'est-à-dire 0 dB.

NOTE 5 La perturbation est un courant à fréquence radioélectrique à 900 MHz injecté dans le câble RS232.

NOTE 6 La perturbation est un courant à fréquence radioélectrique à 900 MHz injecté soit dans le téléphone soit dans le câble RS232.

NOTE 7 La perturbation est un courant à fréquence radioélectrique à 900 MHz injecté dans le câble de sortie continue.

NOTE 8 HNS = hiérarchie numérique synchrone. La perturbation est un champ électromagnétique incident à 935 MHz.

Les matériels numériques suivants ont été essayés avec la modulation d'amplitude sinusoïdale et avec la modulation en impulsion (rapport cyclique 1:2) à des niveaux de champ atteignant 30 V/m:

- sèche-mains commandé par un microprocesseur;
- modem 2 Mb avec un câble coaxial de 75 Ω;
- modem 2 Mb avec un câble à paire torsadée de 120 Ω;
- contrôleur industriel avec microprocesseur, afficheur vidéo et interface RS485;
- système d'affichage des trains avec microprocesseur;
- terminal pour carte de crédit avec une sortie modem;
- multiplexeur numérique 2/34 Mb;
- répéteur ethernet (10 Mb/s).

Toutes les défaillances étaient associées aux fonctions analogiques de ces dispositifs.

Table A.3 – Relative immunity levels (note 1)

Modulation method (note 2)		Sine wave 80 % AM at 1 kHz	"GSM-like" duty cycle 1:8 at 200 Hz	"DECT-like" duty cycle 1:24 at 100 Hz
↓ Equipment	↓ Response	dB	dB	dB
TV set (note 3)	Noticeable interference	0 (note 4)	–2	–2
	Strong interference	+4	+1	+2
	Screen off	~+19	+18	+19
Data terminal with RS232 interface (note 5)	Interference on the video screen	0 (note 4)	0	–
	Data errors	> +16	> +16	–
RS232 modem (note 6)	Data errors (injected on telephone interface)	0 (note 4)	0	0
	Data errors (injected on RS232 interface)	> +9	> +9	> +9
Regulated laboratory supply (note 7)	2 % error in DC output current	0 (note 4)	+3	+7
SDH cross connect (note 8)	Bit error threshold	0 (note 4)	0	–

NOTE 1 The numbers in the table are a relative measure of the maximum RMS level (see clause 4) of the disturbing signal (exposure) necessary to produce the same degree of interference with all modulations. A high decibel level means high immunity.

NOTE 2 The disturbing signal is adjusted so that the same response (interference) is produced with all modulations.

NOTE 3 The exposure is an RF current injected into the mains cable at 900 MHz. The response is the degree of interference produced on the screen. The assessment is rather subjective as the interference patterns are different for the different cases.

NOTE 4 This case is chosen as the reference immunity level, i.e. 0 dB.

NOTE 5 The exposure is an RF current injected into the RS232 cable at 900 MHz.

NOTE 6 The exposure is an RF current injected into either the telephone or the RS232 cable at 900 MHz.

NOTE 7 The exposure is an RF current at 900 MHz injected into the d.c. output cable.

NOTE 8 SDH = synchronous digital hierarchy. The exposure is an incident electromagnetic field at 935 MHz.

The following items of digital equipment were tested using both sine wave AM and pulse modulation (duty cycle 1:2) at field strengths of up to 30 V/m:

- hand dryer with microprocessor control;
- 2 Mb modem with 75 Ω coaxial cable;
- 2 Mb modem with 120 Ω twisted pair cable;
- industrial controller with microprocessor, video display and RS485 interface;
- train display system with microprocessor;
- credit card terminal with modem output;
- digital multiplexer 2/34 Mb;
- ethernet repeater (10 Mb/s).

All failures were associated with the analogue functions of the devices.

A.3 Effets de la modulation secondaire

Lorsque l'on essaie de simuler exactement la modulation utilisée dans un système de radio-téléphonie numérique, il est important non seulement de simuler la modulation primaire mais également de considérer l'influence de toute modulation secondaire qui peut être présente.

Par exemple, avec le GSM et le DCS 1800, il y a des effets résultant de la présence de plusieurs trames et causés par la suppression d'une impulsion toutes les 120 ms (créant ainsi une composante à la fréquence approximative de 8 Hz). Il peut aussi y avoir une modulation supplémentaire à 2 Hz provenant du mode de transmission discontinue (DTX) optionnel.

A.4 Conclusion

On peut voir à partir des exemples étudiés que les matériels essayés ont répondu aux perturbations indépendamment de la méthode de modulation utilisée. Lorsque l'on compare les effets de différentes modulations, il est important de s'assurer que le même niveau efficace maximal du signal perturbateur est utilisé.

Lorsque des différences significatives sont apparues entre les effets des différents types de modulation, la modulation d'amplitude sinusoïdale a toujours été la plus pénalisante.

Lorsque des différences de réponse sont observées entre la modulation d'amplitude sinusoïdale et l'AMRT, la différence spécifique à chaque produit peut être corrigée par un ajustement approprié du critère de conformité donné dans la norme de produit.

En résumé, la modulation d'amplitude sinusoïdale présente les avantages suivants:

- détection en bande étroite de la réponse des systèmes analogiques, ce qui diminue les problèmes de bruit de fond;
- applicabilité universelle puisque l'on ne tente pas de simuler le comportement de la source de perturbation;
- même modulation à toutes les fréquences;
- toujours au moins aussi sévère que la modulation en impulsion.

Pour les raisons données ci-dessus, la méthode de modulation définie dans cette norme est la modulation d'amplitude sinusoïdale à 80 %. Il est recommandé que les comités de produits ne modifient la méthode de modulation que s'il y a des raisons particulières qui nécessitent l'emploi d'un type de modulation différent.

A.3 Secondary modulation effects

When trying to simulate exactly the modulation used in a digital radio telephone system, it is important not only to simulate the primary modulation but also to consider the impact of any secondary modulation which may be present.

For example, with GSM and DCS 1800, there are multi-frame effects caused by the suppression of a burst every 120 ms (thereby creating a frequency component at approximately 8 Hz). There may also be additional modulation at 2 Hz from the optional discontinuous transmission (DTX) mode.

A.4 Conclusion

It can be seen from the cases studied that the items tested responded to the disturbances independently of the modulation method used. When comparing the effects of different modulations, it is important to ensure that the same maximum RMS level of interfering signal is used.

Where significant differences existed between the effects of different modulation types, sine wave AM was always the most severe.

Where different responses are observed for sine wave modulation and TDMA, the product specific difference may be corrected by appropriate adjustment of the compliance criteria in the product standard.

In summary, sine wave modulation has the following advantages:

- narrow band detection response in analogue systems reducing background noise problems;
- universal applicability, i.e. no attempt to simulate the behaviour of the disturbing source;
- same modulation at all frequencies;
- always at least as severe as pulse modulation.

For the reasons stated above, the modulation method defined in this standard is 80 % AM sine wave. It is recommended that product committees change the modulation method only if there are specific reasons requiring a different type of modulation.

Annexe B **(informative)**

Antennes émettrices

B.1 Antenne biconique (20 MHz – 300 MHz)

Cette antenne consiste en un symétriseur d'antenne enroulé coaxialement et d'un élément tridimensionnel fournissant une large gamme de fréquences utilisables à la fois pour l'émission et pour la réception. La courbe du facteur d'antenne est une courbe assez lisse augmentant avec la fréquence.

Grâce à leur encombrement réduit ces antennes sont particulièrement bien adaptées aux zones exiguës telles que les chambres anéchoïques, puisque les effets de proximité sont réduits. Les dimensions typiques sont: largeur 1 430 mm, profondeur 810 mm et diamètre 530 mm.

B.2 Antenne log-périodique (80 MHz – 1 000 MHz)

Une antenne log-périodique est composée d'un ensemble de dipôles de différentes longueurs reliés à une ligne de transmission.

Ces antennes à large bande présentent un gain relativement élevé et un taux d'ondes stationnaires (TOS) faible.

Les dimensions typiques sont: hauteur 60 mm, largeur 1 500 mm et profondeur 1 500 mm.

NOTE Avant de choisir une antenne pour la génération de champs, il convient de s'assurer que le symétriseur peut supporter la puissance nécessaire.

B.3 Antennes à polarisation circulaire

Les antennes générant des champs électromagnétiques à polarisation circulaire, comme les antennes à spirale conique logarithmique, ne peuvent être utilisées qu'après une augmentation de la puissance délivrée par l'amplificateur de puissance équivalente à 3 dB.

B.4 Antenne cornet et antenne guide d'ondes à double moulure

Les antennes cornets et les antennes guides d'ondes à double moulure produisent des champs électromagnétiques à polarisation linéaire. Typiquement, elles sont utilisées à des fréquences supérieures à 1 000 MHz.

Annex B (informative)

Field generating antennas

B.1 Biconical antenna (20 MHz – 300 MHz)

This antenna consists of a coaxially wound balun and three-dimensional element which provide a broad frequency range which can be used both for transmitting and receiving. The antenna factor curve is a substantially smooth line, typically increasing with frequency.

The compact size of these antenna makes them ideal for use in restricted areas such as anechoic chambers as proximity effects are minimized. Typical dimensions are: width 1 430 mm, depth 810 mm and diameter 530 mm.

B.2 Log-periodic antenna (80 MHz – 1 000 MHz)

A log-periodic antenna is an array of dipoles of different lengths connected to a transmission line.

These broadband antennas have a relatively high gain and low VSWR.

Typical dimensions are height 60 mm, width 1 500 mm and depth 1 500 mm.

NOTE When choosing an antenna for the generation of fields, it should be established that the balun can handle the necessary power.

B.3 Circularly polarized antenna

Antennas which produce electromagnetic fields of circular polarization, such as conical log spiral antennas, may only be used after an increase equivalent to 3 dB has been made to the output power from the power amplifier.

B.4 Horn antenna and double ridge wave guide antenna

Horn antennas and double ridge wave guide antennas produce linearly polarised electromagnetic fields. They are typically used at frequencies above 1 000 MHz.

Annexe C (informative)

Utilisation de chambres anéchoïques

C.1 Information générale sur les chambres anéchoïques

Une chambre semi-anéchoïque est une enceinte fermée munie de matériau radio absorbant sur les parois et au plafond. Les chambres anéchoïques possèdent également un tel revêtement sur le sol.

Le but de ce revêtement est d'absorber l'énergie RF, en empêchant les réflexions vers l'intérieur de la chambre. De telles réflexions, en interférant de manière complexe avec le champ rayonné direct, peuvent produire des ventres et des nœuds dans l'intensité du champ généré.

Les pertes par réflexion du matériau absorbant dépendent généralement de la fréquence de l'onde incidente, et de son angle par rapport à la normale. Les pertes (par absorption) sont généralement les plus grandes sous incidence normale et diminuent quand l'angle d'incidence augmente.

Afin de casser les réflexions et de renforcer l'absorption, le matériau absorbant est souvent façonné en forme de coins ou de cônes.

Pour les chambres semi-anéchoïques, leur modification par adjonction de matériau absorbant RF supplémentaire sur le sol aide à l'obtention de l'uniformité de champ requise à toutes les fréquences. Pour cela, l'expérimentation va définir les matériaux et leurs positions.

Il convient de ne pas disposer le matériau absorbant additionnel dans le trajet d'illumination directe de l'antenne vers l'EST mais, pour l'essai, de le positionner à un endroit et dans une orientation identiques à ceux utilisés au cours de la procédure d'étalonnage.

L'uniformité peut aussi être améliorée en plaçant l'antenne émettrice en dehors de l'axe de la chambre, de telle sorte que les réflexions ne soient pas symétriques.

C.2 Adaptations proposées pour des chambres recouvertes de ferrite et conçues pour une utilisation jusqu'à des fréquences de 1 GHz, afin de les adapter à des fréquences supérieures à 1 GHz

La plupart des petites chambres anéchoïques existantes qui utilisent la ferrite comme absorbant sont conçues pour une utilisation jusqu'à 1 GHz. A des fréquences supérieures à 1 GHz, il peut être difficile ou impossible pour de telles chambres de satisfaire à l'exigence d'homogénéité du champ indiqué en 6.2 de cette norme.

Ce paragraphe présente l'information concernant les procédures nécessaires pour adapter de telles chambres aux essais aux fréquences supérieures à 1 GHz, en utilisant la méthode décrite dans l'annexe J.

Annex C (informative)

Use of anechoic chambers

C.1 General anechoic chamber information

A semi-anechoic chamber is a shielded enclosure having radio absorbing material on the walls and ceiling. Anechoic chambers also have such lining on the floor.

The purpose of this lining is to absorb the RF energy, preventing reflections back into the chamber. Such reflections, by interfering in a complex way with the directly radiated field, can produce maxima and minima in the intensity of the generated field.

The reflection loss of the absorbing material generally depends on the frequency of the incident wave and its angle to the normal. The loss (absorption) is typically greatest at normal incidence and decreases as the angle of incidence increases.

In order to break up reflections and enhance absorption, the absorbing material is often shaped into wedges or cones.

For semi-anechoic chambers, modification by the addition of extra RF absorbing material on the floor helps to achieve the required field uniformity at all frequencies. Experimentation will reveal the materials and positions for such additions.

The additional absorbing material should not be placed in the direct illumination path from the antenna to the EUT, but should be positioned in the identical location and orientation for testing as used during the calibration procedure.

Uniformity can also be improved by placing the field generating antenna off the axis of the chamber, such that any reflections are not symmetrical.

C.2 Suggested adjustments to adapt for use at frequencies above 1 GHz ferrite-lined chambers designed for use at frequencies up to 1 GHz

Most of the existing small anechoic chambers which use ferrite as an absorber are designed for use at frequencies up to 1 GHz. At frequencies above 1 GHz, it may be difficult or impossible for such chambers to satisfy the field uniformity requirement of 6.2 of this standard.

This paragraph presents information on the procedures to adapt such chambers for testing at frequencies above 1 GHz using the method described in annex J.

C.2.1 Problèmes d'utilisation des chambres recouvertes de ferrite pour les essais d'immunité au champ rayonné à des fréquences supérieures à 1 GHz

Le problème décrit peut par exemple se produire dans une petite chambre anéchoïque recouverte de ferrite, ou dans une petite (en règle générale 7 m (L) $\times$ 3 m (I) $\times$ 3 m (h)) chambre anéchoïque recouverte d'une association de ferrites et d'absorbants chargés au carbone.

Aux fréquences supérieures à 1 GHz, les tuiles de ferrite se comportent habituellement comme des réflecteurs plutôt que comme des absorbants. Il est très difficile d'établir un champ uniforme sur une surface de 1,5 m $\times$ 1,5 m à ces fréquences du fait des réflexions multiples sur les surfaces internes de la chambre (voir figure C.1).

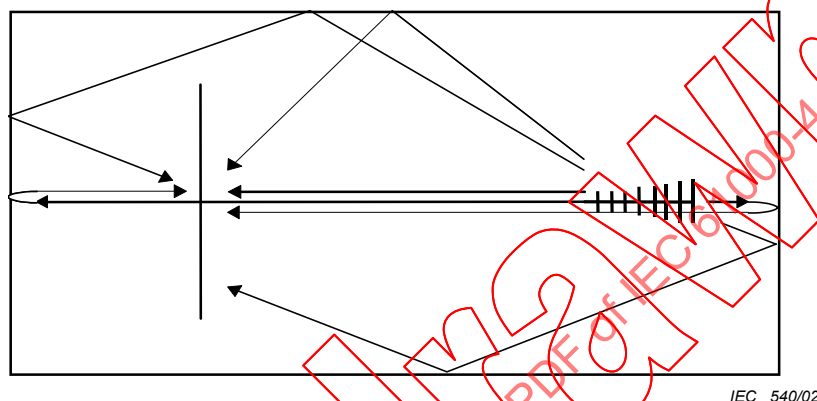


Figure C.1 – Réflexions multiples dans une petite chambre anéchoïque existante

Aux fréquences des bandes radio téléphoniques, la longueur d'onde est inférieure à 0,2 m. Cela signifie que les résultats d'essais sont très sensibles au positionnement de l'antenne génératrice de champ et du détecteur de champ, ou de l'EST.

C.2.2 Solution possible

Afin de résoudre les problèmes existants, les procédures suivantes sont proposées.

- Utiliser une antenne cornet ou une antenne en guide d'onde à double cannelure pour réduire le champ rayonné vers l'arrière. Cela permet également de diminuer les réflexions sur les parois latérales de la chambre, du fait de la largeur étroite du faisceau de l'antenne.
- Raccourcir la distance entre l'antenne émettrice et l'EST afin de minimiser les réflexions sur les parois latérales (la distance entre l'antenne et l'EST peut être réduite à 1 m). Utiliser la méthode des fenêtres de 0,5 m $\times$ 0,5 m indépendantes (annexe J) pour assurer que l'EST est exposé à un champ uniforme.
- Fixer du matériau anéchoïque de type carbone moyennement chargé au mur arrière, et faisant face à l'EST pour éliminer la réflexion directe. Ceci réduit la sensibilité de l'essai au positionnement de l'EST et de l'antenne. Cela peut également améliorer l'uniformité du champ aux fréquences inférieures à 1 GHz.

NOTE Si un matériau anéchoïque de type carbone fortement chargé est utilisé, il peut être difficile de satisfaire à l'exigence d'uniformité du champ aux fréquences inférieures à 1 GHz.

La plupart des ondes réfléchies seront éliminées en suivant les procédures ci-dessus. (Voir figure C.2.)

C.2.1 Problems caused by the use of ferrite-lined chambers for radiated field immunity tests at frequencies above 1 GHz

The problem described below may occur, for example, in a small ferrite-lined anechoic chamber, or in a small (typically 7 m (*l*) × 3 m (*w*) × 3 m (*h*)) anechoic chamber lined with a combination of ferrite and carbon-loaded absorbers.

At frequencies above 1 GHz, the ferrite tiles usually behave as reflectors rather than as absorbers. It is very difficult to establish a uniform field over a 1,5 m × 1,5 m area at these frequencies owing to multiple reflections from the inner surfaces of the chamber (see figure C.1).

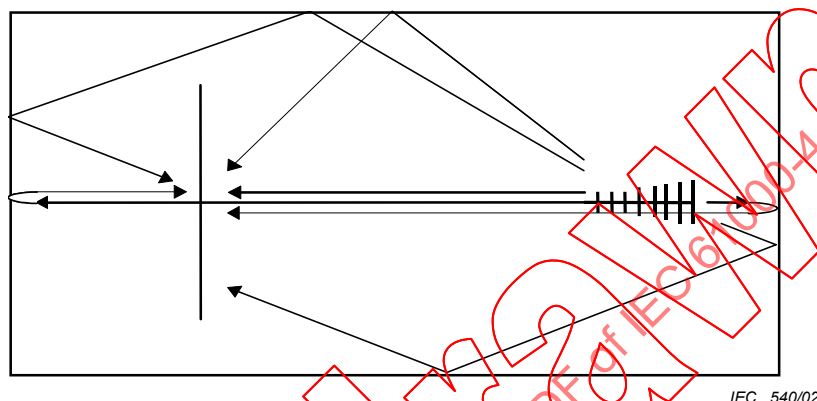


Figure C.1 – Multiple reflections in an existing small anechoic chamber

At the frequencies of the radio telephone bands, the wavelength is shorter than 0,2 m. This means that test results are very sensitive to the positioning of the field-generating antenna and the field sensor or EUT.

C.2.2 Possible solution

In order to solve existing problems, the following procedures are suggested.

- Use a horn antenna or a double-ridge wave guide antenna to reduce the field radiated backwards. This also decreases reflections from the side walls of the chamber because of the narrow beam width of the antenna.
- Shorten the distance between the transmitting antenna and EUT to minimize reflections from the side walls (the distance between the antenna and EUT can be reduced to 1 m). Use the method of 0,5 m × 0,5 m independent windows (annex J) to ensure that the EUT is exposed to a uniform field.
- Attach medium-loaded carbon type anechoic material to the rear wall facing the EUT to eliminate direct reflection. This reduces the sensitivity of the test to the positioning of the EUT and antenna. It also may improve field uniformity at frequencies below 1 GHz.

NOTE If a highly-loaded carbon type anechoic material is used, it may be difficult to satisfy the requirement for field uniformity at frequencies below 1 GHz.

Following the above procedures will eliminate most of the reflected waves. (See figure C.2)

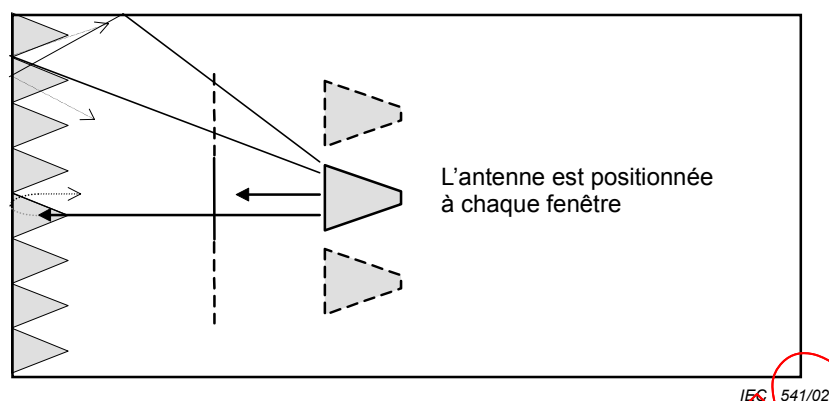


Figure C.2 – La plupart des ondes réfléchies sont éliminées

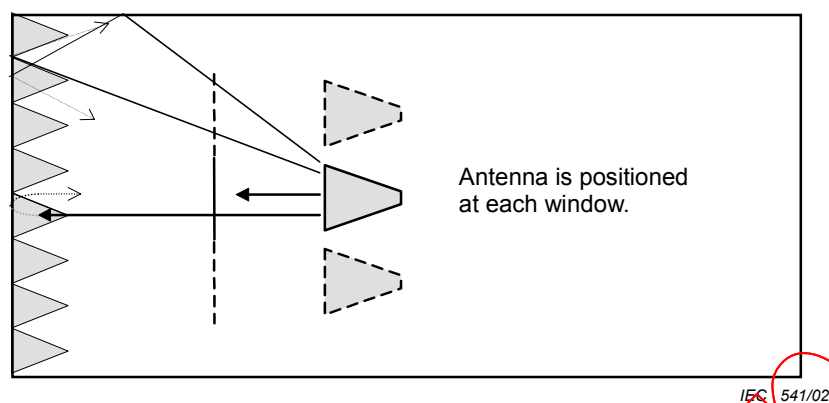


Figure C.2 – Most of the reflected waves are eliminated

Annexe D (informative)

Autres méthodes d'essais – Cellules TEM et lignes TEM à plaques

Les lignes TEM à plaques sont utiles pour obtenir une génération efficace de champs linéaires pour essayer des EST de petites dimensions (de l'ordre de $0,3 \times 0,3 \times 0,3$ m) du continu à 150 MHz. Comme le rayonnement obtenu est latéral, il convient de faire pivoter l'EST afin de l'essayer en polarisations horizontale et verticale.

Il est possible d'améliorer l'uniformité et la réduction du champ extérieur en utilisant un matériau absorbant les fréquences radioélectriques et en conservant une distance d'au moins 2 m entre la ligne TEM à plaques et les autres objets réfléchissants.

Les cellules TEM présentent l'avantage de confiner le champ généré, mais ne peuvent être utilisées que pour des EST plus petits encore, dans une gamme de fréquences allant du continu à 200 MHz. Certaines conceptions (par exemple les cellules GTEM) ont des gammes de fréquences plus élevées et peuvent être utilisées pour des EST plus volumineux.

Comme pour les lignes TEM à plaques, il convient de faire pivoter l'EST dans la cellule TEM afin de l'essayer en polarisation horizontale et en polarisation verticale.

Les lignes TEM à plaques et les cellules TEM ne peuvent être utilisées que si les exigences d'homogénéité de champ sont satisfaites, et si l'EST et les câbles peuvent être disposés conformément aux spécifications de cette section de la CEI 61000-4.

En outre, l'installation de l'EST et des câblages associés ne peuvent dépasser un tiers de la distance entre le septum et le conducteur extérieur.

Annex D (informative)

Other test methods – TEM cells and striplines

Striplines are useful for the efficient generation of linear fields for testing small EUTs (size of the order $0,3\text{ m} \times 0,3\text{ m} \times 0,3\text{ m}$) from d.c. to 150 MHz. As lateral radiation is produced the EUT should be rotated to test horizontal and vertical polarization.

Uniformity and external field reduction can be improved by the use of r.f. absorbing material, and maintaining a distance of at least 2 m between the stripline and other reflecting objects.

TEM cells have the advantage of enclosing the generated field, but typically can only accommodate even smaller EUTs in a frequency range of d.c. to 200 MHz. Special designs (e.g. GTEM cells) have higher frequency ranges and can accommodate larger EUT.

As with striplines, the EUT should be rotated in the TEM cell in order to test both horizontal and vertical polarization.

Striplines and TEM cells may only be used if the field homogeneity requirements are met, and if the EUT and wires can be arranged as required by this section of IEC 61000-4.

Additionally, the arrangement of the EUT and associated wiring cannot exceed one-third of the dimension between the septum and outer conductor.

Annexe E (informative)

Autres installations d'essai

E.1 Chambres blindées partiellement revêtues de matériau absorbant

Chambre blindée modifiée avec une quantité de matériau absorbant les fréquences radio-électriques destinée à amortir les résonances se produisant dans les chambres non revêtues, mais d'un coût inférieur à celui des chambres anéchoïques ou semi-anéchoïques. Ce revêtement n'est placé qu'aux principaux points de réflexion des parois et du plafond.

De telles chambres peuvent être utilisées dans le cas où un champ uniforme est assuré.

E.2 Emplacement d'essai en champ libre

Cette méthode est utilisable dans les zones faiblement peuplées dans la mesure où la réglementation est respectée. Un matériau absorbant est alors nécessaire pour réduire les réflexions au sol.

Annex E (informative)

Other test facilities

E.1 Partially lined screened rooms

A screened room modified with a quantity of r.f. absorbing material in an attempt to damp resonances which occur in unlined rooms, but at a lower cost than semi- or fully anechoic lining. The material is placed at the main reflecting points of the walls and ceiling.

Such rooms may be used providing that a uniform field can be established.

E.2 Open area test site

This method is acceptable in less populated areas of the country, provided legal limits are met. Absorbing material is necessary to reduce floor reflections.

Annexe F (informative)

Informations destinées aux comités de produits sur le choix des niveaux d'essai

F.1 Introduction

La puissance transmise des radiotransmetteurs est souvent spécifiée en termes d'ERP (puissance rayonnée effective) relative à un dipôle demi-onde. Par conséquent, la valeur du champ généré, pour le champ lointain, peut être obtenue directement par la formule du dipôle suivante:

$$E = k \sqrt{P} / d \quad (\text{équation F.1})$$

où

E est la valeur du champ (valeur efficace) (V/m);

k est une constante, de valeur égale à 7, pour la propagation en espace libre dans le champ lointain;

P est la puissance (ERP) (W);

d est la distance de l'antenne (m).

La proximité d'objets réfléchissants et absorbants modifie la valeur du champ.

Si l'ERP du transmetteur n'est pas connue, elle peut être remplacée, dans l'équation F.1, par la puissance à l'antenne. Dans ce cas, une valeur de k égale à 3 est typiquement applicable pour les radiotransmetteurs mobiles.

F.2 Niveaux d'essai relatifs aux cas généraux

Les niveaux d'essai et les bandes de fréquences sont choisis en fonction de l'environnement de rayonnement électromagnétique auquel l'EST peut être exposé lorsqu'il est définitivement installé. Il convient que le choix du niveau d'essai tienne compte des conséquences d'une défaillance. Il convient d'envisager un niveau d'essai supérieur lorsque les conséquences d'une défaillance sont importantes.

Si l'EST est destiné à être installé uniquement sur quelques sites, un examen des sources locales de rayonnement aux fréquences radioélectriques permettra de calculer les valeurs de champ susceptibles d'être rencontrées. Si la puissance des sources est inconnue, il peut être possible de mesurer les valeurs du champ réel sur le ou les sites concernés.

Pour les matériels destinés à être installés sur une diversité de sites, les informations suivantes peuvent être utilisées pour choisir le niveau d'essai à appliquer.

Les classes suivantes s'appliquent aux niveaux énumérés à l'article 5. Elles constituent un guide pour la sélection des niveaux correspondants.

- *Classe 1:* Environnement à rayonnement électromagnétique faible. Niveaux caractéristiques des stations de radio/télévision locales situées à plus de 1 km, et des émetteurs/récepteurs de faible puissance.

Annex F (informative)

Guidance for product committees on the selection of test levels

F.1 Introduction

The transmitted power of radio transmitters is often specified in terms of ERP (effective radiated power) referred to a half-wave dipole. Therefore, the generated field strength, for the far field, can be directly obtained by the following dipole formula:

$$E = k \sqrt{P} / d \quad (\text{equation F.1})$$

where

E is the field strength (RMS value) (V/m);

k is a constant, with a value of 7, for free-space propagation in the far field;

P is the power (ERP) (W);

d is the distance from the antenna (m).

Nearby reflecting and absorbing objects alter the field strength.

If the ERP of the transmitter is not known, the power into the antenna may be used in equation F.1 instead. In this case, a value of $k = 3$ is typically applicable for mobile radio transmitters.

F.2 Test levels related to general purposes

The test levels and the frequency bands are selected in accordance with the electromagnetic radiation environment to which the EUT can be exposed when finally installed. The consequences of failure should be borne in mind in selecting the test level to be applied. A higher level should be considered if the consequences of failure are significant.

If the EUT is to be installed at only a few sites, then an inspection of local RF sources will enable a calculation of field strengths likely to be encountered. If the powers of the sources are not known, it may be possible to measure the actual field strengths at the location(s) concerned.

For equipment intended for operation in a variety of locations, the following guidance may be used in selecting the test level to be applied.

The following classes are related to the levels listed in clause 5; they are considered as general guidelines for the selection of the corresponding levels.

- *Class 1:* Low-level electromagnetic radiation environment. Levels typical of local radio/television stations located at more than 1 km, and transmitters/receivers of low power.

- ### F.3 Niveaux d'essai relatifs à la protection contre les émissions aux fréquences radioélectriques des radiotéléphones numériques

Il convient que le coût nécessaire à l'établissement de l'immunité requise et les conséquences d'une panne soient pris en considération lors du choix du niveau d'essai à appliquer. Il est recommandé qu'un niveau plus élevé soit considéré seulement si les conséquences d'une panne sont grandes.

Dans la pratique, des expositions plus élevées que le niveau d'essai choisi peuvent apparaître avec un faible taux d'occurrence. Dans le but d'éviter des pannes inacceptables dans ces situations, il peut être nécessaire de réaliser un deuxième essai avec une valeur plus élevée tout en acceptant une performance réduite (c'est-à-dire une dégradation définie et acceptée).

Le tableau F.1 donne des exemples de niveaux d'essai, de critères d'aptitude à la fonction et les distances de protection associées. La distance de protection est la distance minimale acceptable d'un radiotéléphone numérique, lorsque l'essai a été réalisé au niveau d'essai fixé. Ces distances sont calculées à partir de l'équation F.1 avec $k = 7$ et en supposant que l'essai est réalisé avec une modulation d'amplitude sinusoïdale à 80 %.

Tableau F.1 – Exemples de niveaux d'essai, de distances de protection associées et suggestions de critères d'aptitude à la fonction

Niveau d'essai	Valeur du champ porteuse	Valeur efficace maximale du champ	Distance de protection pour			Critère d'aptitude à la fonction (note 3)	
			2W GSM m	8W GSM m	¼W DECT m	Exemple 1 (note 1)	Exemple 2 (note 2)
1	1	1,8	5,5	11	1,9	–	–
2	3	5,4	1,8	3,7	0,6	a	–
3	10	18	0,6	1,1	~ 0,2 ¹⁾	b	a
4	30	54	~ 0,2 ¹⁾	0,4	~ 0,1 ¹⁾	–	b

NOTE 1 Matériels pour lesquels les conséquences d'une panne ne sont pas importantes.

NOTE 2 Matériels pour lesquels les conséquences d'une panne sont importantes.

NOTE 3 Selon l'article 9.

1) A ces distances et à des distances plus courtes, l'équation F.1, établie pour le champ lointain, n'est pas précise.

- *Class 2:* Moderate electromagnetic radiation environment. Low power portable transceivers (typically less than 1 W rating) are in use, but with restrictions on use in close proximity to the equipment. A typical commercial environment.
- *Class 3:* Severe electromagnetic radiation environment. Portable transceivers (2 W rating or more) are in use relatively close to the equipment but not less than 1 m. High power broadcast transmitters are in close proximity to the equipment and ISM equipment may be located close by. A typical industrial environment.
- *Class x:* x is an open level which might be negotiated and specified in the product standard or equipment specification.

F.3 Test levels related to the protection against RF emissions from digital radio telephones

The test levels should be selected in accordance with the expected electromagnetic field, i.e. considering the power of the radio telephone equipment and the likely distance between its transmitting antenna and the equipment to be tested. Usually, mobile stations will give rise to more severe requirements than base stations (because mobiles tend to be located much closer to potentially susceptible devices than base stations).

The cost for establishing the required immunity and the consequences of failure should be borne in mind when selecting the test level to be applied. A higher level should only be considered if the consequences of failure are large.

Higher exposures than the selected test level may occur in practice with a lower rate of occurrence. In order to prevent unacceptable failures in those situations, it may be necessary to perform a second test at a higher level and accept a reduced performance (i.e. defined degradation accepted).

Table F.1 gives examples of test levels, performance criteria and the associated protection distances. The protection distance is the minimum acceptable distance to a digital radio telephone, when testing has been performed at the stated test level. These distances are calculated from equation F.1, using $k = 7$ and assuming testing is carried out with an 80 % sinusoidal AM.

Table F.1 – Examples of test levels, associated protection distances and suggested performance criteria

Test level	Carrier field strength V/m	Maximum RMS field strength V/m	Protection distance for			Performance criteria (note 3)	
			2W GSM m	8W GSM m	¼W DECT m	Example 1 (note 1)	Example 2 (note 2)
1	1	1,8	5,5	11	1,9	–	–
2	3	5,4	1,8	3,7	0,6	a	–
3	10	18	0,6	1,1	~ 0,2 ¹⁾	b	a
4	30	54	~ 0,2 ¹⁾	0,4	~ 0,1 ¹⁾	–	b

NOTE 1 Equipment where the consequences of failure are not severe.
NOTE 2 Equipment where the consequences of failure are severe.
NOTE 3 According to clause 9.

1) At these and closer distances, the far field equation F.1 is not accurate.

Les points suivants ont été considérés lors de l'élaboration du tableau ci-dessus:

- concernant les GSM, la plupart des terminaux actuellement sur le marché sont de classe 4 (ERP maximum 2 W). Un nombre substantiel de terminaux mobiles en fonctionnement sont de classes 3 et 2 (ERP maximum respectivement 5 W et 8 W). L'ERP des terminaux GSM est souvent plus faible que le maximum, excepté dans les zones de réception médiocre;
- la couverture à l'intérieur est plus mauvaise qu'à l'extérieur, ce qui implique que l'ERP à l'intérieur peut très souvent tendre vers le maximum de la classe. Cela représente la pire situation d'un point de vue CEM puisque la plupart des matériels victimes sont également concentrés à l'intérieur;
- comme décrit à l'annexe A, le niveau d'immunité d'un matériel est bien corrélé avec la valeur efficace maximale du champ modulé. Pour cette raison, la valeur efficace maximale du champ a été introduite dans l'équation F.1, au lieu de la valeur du champ de la porteuse, pour le calcul de la distance de protection;
- l'estimation de la distance minimale pour un fonctionnement sûr, ou distance de protection, a été calculée avec une valeur de k égale à 7 dans l'équation F.1 et ne prend pas en compte les fluctuations statistiques de la valeur du champ, dues aux réflexions sur les murs, le sol et le plafond qui sont de l'ordre de ± 6 dB;
- la distance de protection selon l'équation F.1 dépend de la puissance rayonnée effective du radiotéléphone numérique et non de sa fréquence de fonctionnement.

The following issues were considered when formulating the above table:

- for GSM, most terminals on the market today are of class 4 (maximum ERP 2 W). A substantial number of mobile terminals in operation are classes 3 and 2 (maximum ERP 5 W and 8 W, respectively). The ERP of GSM terminals is often lower than maximum except in areas of poor reception;
- the coverage indoors is worse than outdoors, which implies that the ERP indoors may more often than not adjust to the maximum of the class. This is the worst case situation from an EMC point of view since most of the victim equipment is also concentrated indoors;
- as described in annex A, the immunity level of an item of equipment is well correlated with the maximum RMS value of the modulated field. For that reason, the maximum RMS field strength has been inserted into equation F.1 instead of the carrier field strength to calculate the protection distance;
- the estimated minimum distance for safe operation, also called protection distance, has been calculated with $k = 7$ in equation F.1 and does not take into account the statistical fluctuations of the field strength, due to reflections from walls, floor and ceiling which are in the order of ± 6 dB;
- the protection distance according to equation F.1 depends on the effective radiated power of the digital radio telephone and not on its operating frequency.

Annexe G (informative)

Mesures spéciales pour les transmetteurs fixes

Les niveaux tirés de l'annexe F sont des valeurs caractéristiques qui sont rarement dépassées sur les sites indiqués. Dans certains endroits, ces valeurs peuvent être dépassées, par exemple dans le cas d'installations radar, dans le cas de proximité d'émetteurs de forte puissance ou d'appareils ISM dans le même bâtiment. Dans ces circonstances, il peut être préférable de blinder la salle ou le bâtiment, et de filtrer les câbles d'alimentation et de signaux plutôt que de contraindre tous les matériels à être immunisés à ces niveaux.